



**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION EXERCICE 2008**

L'ENVIRONNEMENT DU GROUPE

L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

Le contexte général

Alors que l'année 2008 débutait sur de bonnes perspectives malgré un risque inflationniste et des tensions sur les cours des matières premières, elle s'est finalement achevée sur une croissance faible des indices des prix et une réduction généralisée de l'activité économique. En effet, le scénario catastrophe, à peine envisagé en 2007, s'est finalement produit avec la contagion à l'ensemble de l'économie mondiale d'une dérive financière initiée par la crise des « sub-primes » aux Etats-Unis.

Plus précisément, l'année 2008 a été marquée par un brusque retournement de conjoncture en milieu d'année. En effet, les tendances trimestrielles montrent que les trois premiers mois de 2008 ont connu une croissance assez soutenue (+0,7% pour le PIB dans la Zone Euro, +0,4% en France) dans le prolongement de 2007, que dès le second trimestre, l'activité a brusquement chuté (-0,2% de hausse du PIB en zone Euro, -0,3% en France) et que le troisième trimestre a confirmé ce ralentissement de l'économie (à nouveau -0,2% de PIB en zone Euro) surtout sensible dans les économies fortement exposées aux risques financiers (-0,2% en Espagne) ou dépendantes des exportations (-0,5% en Allemagne). Au final, la croissance mondiale est estimée à +0,5% selon Eurostat contre +3,3% en 2007. La zone Euro devrait terminer l'année sur une croissance de +0,9%, avec des différences notables selon les pays dans lesquels opère le groupe.

Le contexte sectoriel

L'année 2008 aura également connu deux phases très marquées dans le domaine des matières premières énergétiques ou agricoles. Ainsi, sur les sept premiers mois de l'année, le prix du pétrole est resté sur un rythme de croissance forte (le baril de Brent est passé de 54\$ en janvier 2007 à 85\$ en janvier 2008 puis à plus de 140\$ en juillet). Le second semestre 2008 a été radicalement différent sous l'effet d'une demande mondiale réduite du fait de la crise économique, avec une baisse continue des prix du pétrole. En fin d'année, le baril cotait à moins de 40\$.

Les matières premières agricoles, qui ont un impact sur les filières principales clientes du Groupe, ont connu une tendance similaire. Sur la lancée de 2007, les prix ont continué d'augmenter début 2008 pour finalement terminer l'année en baisse. La reprise simultanée des productions européennes et mondiale a fait refluer les prix des grandes cultures et du lait sur 12 mois. En France, le recul des cours atteint 40% pour les céréales à la mi-octobre par rapport à la même période l'an dernier.

LES TENDANCES DU MARCHÉ EN FRANCE

Le Groupe STEF-TFE intervient principalement dans l'agroalimentaire, secteur au sein duquel il traite deux types de produits :

- les produits transformés par l'industrie,
- les produits de cueillette (produits de la mer, fruits et légumes, fleurs,).

Ses clients se répartissent en quatre grandes catégories :

- Producteurs,
- Distributeurs,
- Grossistes,
- Enseignes de restauration.

L'analyse des statistiques des ventes de la distribution, exprimées en volume, (*source Banque de France*) montre bien l'ampleur du phénomène.

	2006	2007	2008
	en %	en %	en %
Activité commerciale générale	+2,0 %	+2,9 %	-1,6%
- dont produits alimentaires hors boucherie	+0,4 %	+0,8 %	-2,8%
- dont produits carnés et produits à base de viande	-1,0 %	-2,0 %	-5,1%

Selon les dernières estimations disponibles, la France, en 2008, n'aurait pas connu la récession qui a touché plusieurs pays européens. La croissance du PIB serait de +0,7% sur l'année, loin des +2,2% enregistrés en 2007.

Deux éléments majeurs ont pesé sur la faiblesse de l'activité :

- La consommation des ménages : traditionnel soutien de la croissance française, elle a été négativement impactée par le fort niveau d'inflation enregistré sur les premiers mois de l'année
- L'investissement des entreprises : privées d'accès au crédit par la raréfaction des liquidités bancaires, les entreprises ont fortement réduit leur taux d'investissement en 2008

L'analyse du taux d'inflation mensuel en 2008 en France explique en effet le comportement des consommateurs. Le premier semestre a été placé sous le signe d'un net regain de l'inflation (+3,6% en rythme annuel en juin), puis, brusquement, le risque d'inflation a laissé place à un quasi-recul des prix (-0,2% en juillet, pour tomber à +1% en rythme annuel en décembre). Les performances de l'économie en volume et en valeur au cours de l'année 2008 doivent donc être étudiées en regard de ces effets prix très marqués. Sur les sous-jacents du marché de STEF-TFE, en France notamment, à savoir la production des Industries Agroalimentaires (IAA) et la consommation de produits alimentaires, l'augmentation des prix des produits alimentaires masque des réalités très différentes selon les branches.

Pour améliorer le pouvoir d'achat par renforcement de la concurrence dans les relations commerciales, le Gouvernement français a fait voter deux lois dont l'entrée en vigueur en 2008 et 2009 a des impacts importants sur l'ensemble de la filière agro-alimentaire, la distribution et le transport et la logistique : la loi « Chatel » du 3 janvier 2008 et la loi de Modernisation de l'Économie du 4 août 2008.

La première a surtout des répercussions sur les négociations commerciales entre industriels et distributeurs. En réformant la notion de seuil de revente à perte par la réintégration de la totalité des marges arrières dans le prix de vente au consommateur (notion de « triple net » : prix d'achat déduit de tout rabais, remises et ristournes, même celles relevant de la coopération commerciale), le Gouvernement a entendu simplifier la négociation commerciale entre industriels et distributeurs.

La Loi de Modernisation de l'Économie (LME) est venue apporter des modifications profondes au marché, en refondant les règles de l'urbanisme commercial et réformant les délais de règlement. En effet, en relevant de 300 à 1 000 m² la surface de vente à partir de laquelle une autorisation est nécessaire en matière d'urbanisme commercial, cette loi a stimulé les prévisions d'ouvertures de magasins de petite taille, format privilégié des chaînes de *discount*.

La réforme des délais de paiement pourrait avoir des impacts sur de nombreux secteurs de l'économie et notamment sur l'industrie agro-alimentaire, la distribution et leur Supply Chain. En instaurant que « le délai convenu entre les parties pour régler les sommes dues ne peut dépasser 45 jours fin de mois ou 60 jours à compter de la date d'émission de la facture », la loi pourrait déplacer les négociations entre industriels et fournisseurs et reposer le problème de la gestion des stocks.

Selon la FCD, la croissance de la consommation des ménages dans le commerce de détail s'établit à +1,1%, en 2008, malgré l'impact de la hausse des prix dans le commerce de détail (+3,2% sur un an, dont +3,6% en Grande et Moyenne Surface (GMS). Sur l'année, les prix ont d'abord fortement augmenté au premier semestre avant de se stabiliser dans la seconde moitié de l'année, dans la foulée des matières premières.

La baisse du pouvoir d'achat des ménages aura eu des répercussions tangibles sur la distribution alimentaire. Hors essence, le chiffre d'affaires de la GMS s'affiche à environ -2% sur l'année. Les formats de magasins plus petits ont mieux résisté à la crise même si les enseignes ont dû revoir leur niveau de marge et multiplier les promotions face à la concurrence des magasins « hard discount ». Outre la mise en œuvre de la loi LME, un transfert important de clients s'est opéré des GMS « traditionnelles » vers ce type de magasins. L'offensive s'est focalisée sur les produits Marques de Distributeurs (MDD) et premiers prix vendus en grandes surfaces qui bénéficient d'un écart de prix de 25 à 30% avec des marques nationales.

A l'inverse, 2008 aura été une année difficile pour la restauration. Les fédérations professionnelles annoncent entre 10% et 20% de baisse d'activité, sur un an, au troisième trimestre, notamment pour les cafés, hôtels et restaurants qui subissent également l'effet de l'interdiction de fumer dans les lieux publics. Seule la restauration rapide gagne des consommateurs du fait de ses faibles prix. Le nombre de défaillances d'entreprises dans le secteur a augmenté de 13,8% en 2008. Avec une croissance de

11% sur l'année et un chiffre d'affaires de 6,8 Md€, le marché du sandwich a bénéficié de la crise en 2008 (les taux de croissance de 2003 à 2007 atteignaient de 5 à 8% par an) : quelque 1,15 milliards de sandwiches aurait été vendu en France, en 2008, selon Gira Conseil.

L'ACTIVITÉ DU GROUPE

Après un premier semestre à croissance soutenue, +7.95 % à périmètre constant, et ce malgré une concurrence très active dans ces périodes tendues, les effets du ralentissement économique ont commencé à se faire sentir au début du second semestre. STEF-TFE a cependant réussi à maintenir une croissance de 4,05 % sur l'année 2008. Le secteur de la logistique a subi plus fortement le ralentissement de la consommation alimentaire dans la Grande Distribution que le transport.

Le point essentiel à retenir en matière d'activités transport est le caractère erratique du cours du carburant tout au long de l'exercice couplé avec la baisse de la consommation, inédite à un tel degré. Il en a résulté une aggravation des pressions concurrentielles, notamment de la part de confrères en difficulté qui ont exclusivement agi sur l'effet prix.

Dans ce contexte, le Groupe a réagi en accentuant ses efforts commerciaux et en s'efforçant de conjuguer efficacité opérationnelle et qualité de service pour maintenir une politique tarifaire qui prenne en compte l'ensemble des coûts de production. Le secteur des produits de la mer a, quant à lui, connu, une année extrêmement difficile dans un contexte économique défavorable.

Sur l'activité logistique, le premier constat est la stagnation globale du secteur par rapport à l'exercice 2007. La croissance des clients de la GMS a été négative en 2008 si l'on tient compte de la perte de deux dossiers et de la faiblesse de la consommation en hypermarchés. A contrario, les activités multi-clients et la Restauration Hors Domicile (RHD) ont joué un rôle moteur dans la croissance du chiffre d'affaire, permettant ainsi au secteur de la logistique de se maintenir au niveau de 2007.

Le pôle des Affaires Européennes, qui a été organisé à compter du 1er janvier 2007, regroupe les activités domestiques hors France c'est-à-dire Espagne, Portugal, Belgique, Italie, Grande Bretagne et Suisse. Il couvre, par ailleurs, les structures spécialisées opérant sur les flux européens ainsi que sur le Maghreb.

La direction Commerce et Marketing avait comme objectif principal la mise en place d'une offre de services et d'un modèle de développement commercial homogène au sein de STEF-TFE. L'année 2008 a été marquée par une coordination commerciale de plus en plus transversale.

Au sein du département marketing, l'analyse de toutes les filières de l'industrie agroalimentaire (IAA) en France a été effectuée, apportant une aide efficace à la réflexion sur les plans à moyen terme du transport (TFE et Tradimar). En complément, des études de marchés pays ont concerné l'Italie, l'Espagne, le Portugal et le Benelux. Par ailleurs, une quinzaine de « company profile » ont été menées à bien pour déboucher sur une meilleure connaissance de la « supply chain » des clients du Groupe. Le département a également participé à la refonte des documents commerciaux et à une veille sur le marché et la concurrence.

En matière de coordination de la politique commerciale à l'égard des comptes stratégiques, l'année 2008 a montré une réelle avancée et permis de répondre de manière encore plus efficace aux clients dans ce domaine. Le recrutement de directeurs « comptes clés » Europe est en cours et le référentiel commun emplois-compétences commerce dans le groupe est en phase de finalisation. L'année 2008 a permis d'approfondir la démarche initiée et de capitaliser, tant en France qu'en Europe, sur les points forts du Groupe.

L'année 2008 a été particulièrement chargée du point de vue de l'activité immobilière avec l'ouverture de cinq nouveaux sites dont trois en propriété et deux en location, la réalisation d'extensions sur onze sites dont les principaux sont Atton, Barcelone, Brignais, Le Plessis Belleville, Lisbonne, Saintes (Belgique) et Saint Sever (2). Par ailleurs, les sites d'Amorebieta (Espagne), de Colturano (Italie), Montsoul et de Saintes (Belgique) ont fait l'objet de rénovations lourdes. Plusieurs autres chantiers, non clôturés en fin d'année, ont également mobilisé les équipes. A ces nouveaux chantiers s'ajoute l'ensemble des travaux de maintien qui se déroulent périodiquement sur les sites. Enfin, neuf sites, pour la plupart en concession ou location, ont été fermés et ont nécessité les mesures d'adaptation nécessaires.

L'ensemble du Groupe est structuré autour de trois pôles opérationnels :

- **le Pôle Transport**, avec TFE pour les produits frais et Tradimar pour les produits de la mer et les surgelés.
- **le Pôle Logistique**, qui sous la marque unique STEF gère les prestations logistiques frais et surgelés pour les industriels, la grande distribution et la restauration hors foyer.
- **le Pôle Activités Européennes** qui regroupe les activités domestiques dans les pays hors France ainsi que l'ensemble des flux européens opérés par des entités dédiées à cette activité.

Avec la Compagnie Méridionale de Navigation, le pôle maritime représente environ 5% du chiffre d'affaires global du Groupe. Même si l'activité de transport de fret représente la partie principale de son activité, elle est traitée à part en raison des spécificités de son marché.

Outre ces différents pôles directement opérationnels, il existe deux pôles d'expertise regroupant des fonctions transverses :

- le **Pôle Systèmes d'Information**, avec Agrostar qui regroupe l'ensemble des équipes informatiques, travaille sur l'informatique métier et sur l'informatique client.
- le **Pôle Immobilier**, avec Immostef qui regroupe, fonctionnellement, l'ensemble des équipes dédiées à l'immobilier au sens large à savoir la Direction Technique Immobilier (DTI), la Direction Maintenance Immobilière (DMI) et le service Environnement, gère l'ensemble des problématiques liées à l'immobilier depuis la construction jusqu'à la mise en valeur finale en fin de vie opérationnelle.

Le Pôle Transport

Les activités transport du Groupe sont organisées en deux réseaux :

Le Réseau TFE pour le transport des produits frais.

Le Réseau TRADIMAR pour le transport et la logistique des produits de la mer et du surgelé.



La principale activité du Réseau TFE, organisé au travers de filiales, est l'exploitation d'un réseau de transport et distribution sous température contrôlée.

Ce réseau, sans équivalent en France, assure chaque jour et généralement en moins de 24 heures (jour A/jour B) la livraison de 15 000 destinataires (100 000 destinataires réguliers par semaine). Il dispose, en France, de 57 plates-formes sous température dirigée (0°/4°), situées tant dans les zones de production que dans les zones de consommation et de distribution.

TFE a vu son chiffre d'affaires progresser de 3,6% en 2008, étant précisé qu'une grande partie de cette augmentation est liée à la répercussion de la hausse des prix des carburants. Le marché a été caractérisé par un fort ralentissement de la consommation et il n'a pas été évident de maintenir tout à la fois les volumes et les prix. Segment par segment, les effets sont contrastés avec une stagnation des produits laitiers et des produits traiteurs que vient compenser une forte progression pour les produits carnés et les fruits et légumes. Cette performance est à mettre à l'actif des équipes commerciales bien soutenues par le management et les équipes d'exploitation.

Plusieurs facteurs permettent d'expliquer cette performance commerciale du réseau TFE :

1. La reconnaissance par le marché de l'efficacité d'un réseau national totalement constitué, offrant une prestation de bonne qualité, homogène, en amélioration continue ainsi que le prouve la réduction de 8% du taux de non-qualité qui est l'outil de mesure opérationnelle.

2. Une offre commerciale différenciée adaptée à chaque marché et à chaque client, développant des solutions à valeur ajoutée dans un environnement où la recherche de solutions innovantes est une nécessité. Ainsi, outre le savoir-faire reconnu en matière de groupage, le développement de l'expertise en organisation transport et pilotage de flux constitue le catalyseur de cette dynamique commerciale.
3. Des équipes de vente bien formées et mobilisées, à l'écoute active des besoins des clients et parfaitement épaulées par les équipes de production

Dans ce contexte de crise économique, le réseau TFE a intensifié ses efforts dans l'industrialisation de ses processus :

1. Courant 2008, l'ensemble des exploitations TFE a basculé sur la nouvelle solution informatique Transport Management Système (TMS), outil développé en interne par Agrostar. Cette solution fonctionne sur une base de données unique et répond au besoin de gestion en temps réel et de traçabilité. Ce saut technologique réussi ouvre des perspectives très intéressantes pour l'optimisation du pilotage des opérations Transport.
2. Parallèlement, un outil informatique de gestion et de traçabilité des unités de manutention, développé par Agrostar et dénommé « Infoquai », a été testé puis validé sur dix sites pilotes. Cette solution sera déployée sur l'ensemble des sites TFE avant mi-2009. Son déploiement généralisé améliorera le processus de transfert de responsabilité entre les agences du réseau et une traçabilité totale des unités logistiques.
3. L'ensemble des véhicules a été équipé de la solution « Masternaut », outil de géo-localisation et de traçabilité des températures en temps réel.

Enfin le réseau TFE a continué d'investir dans le développement de son principal atout, la qualité de ses équipes :

1. Un important travail de structuration et d'approfondissement de la vision stratégique a été conduit en y associant l'ensemble du management des sites. Ce travail s'est concrétisé sous la forme d'un plan à moyen terme visant à encadrer le projet de transformation de l'organisation sur les trois prochaines années.
2. Les efforts faits en matière de recrutement et de formation des talents de demain ont été intensifiés. A ce jour, TFE embauche et forme chaque année plus de 60 jeunes cadres sortants de formation supérieure.

L'année 2008 s'achève sur des résultats opérationnels en amélioration dans toutes les régions. Si l'on considère le contexte général, cette performance est symbolique de l'ambition forte et partagée qui anime l'ensemble des équipes TFE au service du marché.

Nord-ouest

L'année 2008 aura permis de confirmer la pertinence des décisions prises les années précédentes. La région dépasse ses objectifs de résultats alors même qu'elle a été fortement impactée par :

- les difficultés rencontrées par TFE Vire, filiale spécialisée sur les activités de transport en charge complète, fortement pénalisée par la flambée des prix du carburant et par la baisse des volumes des marques nationales.
- les difficultés commerciales de deux bassins de forte importance que sont la région parisienne et la région lilloise.

Le dispositif immobilier de la région a été complété par l'ouverture d'un site neuf pour TFE Orléans et l'extension de TFE Rouen.

Bretagne / Pays de Loire

Dans un contexte de crise profonde du secteur agro-alimentaire et de concurrence exacerbée entre les opérateurs de transport, la région réalise une performance commerciale remarquable. En développant très activement les différentes solutions de massification des flux, adaptées à chaque typologie de clientèle (Pilotage de flux, hubs de massification, ...), la région a su conforter sa part de marché, tout en maintenant ses résultats. La fusion des exploitations de TFE Vannes et de Meledo Vannes, en fin d'année 2008, doit permettre de résoudre définitivement les problèmes de ce bassin déficitaire depuis de longues années.

Sud-ouest

Une année en tous points remarquable pour la région qui a été fortement aidée par un tissu industriel dynamique et une concurrence moins virulente dans cette zone. Toutes les actions qui avaient été mises en œuvre pour résoudre les difficultés rencontrées par certaines filiales en 2007, ont été conduites avec succès.

Toutes les filiales sont revenues à un bon niveau de performance. Les sites de Saint-Sever et d'Agen ont lancé des travaux d'agrandissement pour répondre à l'accroissement de la demande.

Sud-est

La performance d'ensemble est très satisfaisante même si la réalité économique est différente selon que l'on considère le bassin méditerranéen ou le bassin lyonnais. Les sites de la vaste région lyonnaise (Saint-Etienne, Macon, Lyon) ont connu une année très difficile, marquée par des restructurations importantes chez de nombreux clients et par une concurrence très vive. Les décisions managériales et organisationnelles qui s'imposaient ont été prises et commencent à porter leurs premiers fruits, permettant d'envisager l'année 2009 avec une certaine sérénité.

Est

La région Est a confirmé, en 2008, la dynamique forte de développement et de mise en performance. Les résultats des filiales localisées à Mulhouse et Reims sont, conformément aux engagements pris, devenus positifs confirmant, par là même, la maîtrise opérationnelle du management régional. Fort de ce constat, un ensemble immobilier neuf, propriété du groupe, sera mis à disposition des équipes de Reims à la mi-2009.

Tradimar

Le réseau Tradimar pilote, au sein du Groupe STEF-TFE les activités de transport et logistique des produits de la mer et s'est vu adjoindre, en 2008, le transport du surgelé opéré à partir de quatre sites issus du réseau TFE. Il est implanté, principalement, en France mais également en Angleterre, Ecosse, Espagne et Italie. Il gère 24 plates-formes principales.

L'élargissement du périmètre aux activités du surgelé a permis d'optimiser le plan transport et de mieux profiter des outils immobiliers dédiés au surgelé. L'apport de chiffre d'affaires en 2008 de l'activité surgelé a représenté 54 M€, soit un quart du nouvel ensemble, pour une contribution globale positive au résultat net.

Les activités de Tradimar se sont donc développées en dépit d'un contexte difficile pour les produits de la mer notamment en France (grève des marins pêcheurs et blocus des ports, mise en place de quotas de pêche en méditerranée, crise sanitaire affectant la production conchylicole). La reprise sur le site de Plan d'Orgon d'un fonds de commerce de distribution de produits de la mer, dans le cadre d'un immobilier neuf, est venue conforter la position de Tradimar sur le secteur. L'Ecosse a redressé la tête et l'Italie confirmé son potentiel de développement. Les activités surgelés ont progressé de près de 11%.

Malgré les effets positifs de ce rapprochement, Tradimar a connu une année où les événements conjoncturels ont empêché de tirer tout le parti souhaité des changements mis en œuvre. On peut mentionner, à cet égard, l'incendie sur le site surgelé de Feyzin fin avril et la forte baisse de la livre

sterling sur les deux derniers mois de l'année, générant des pertes de change sur les créances libellées dans cette devise. La hausse du coût des carburants durant les premiers mois de l'année a constitué un facteur aggravant, l'ensemble pesant fortement sur la rentabilité du réseau.

Au chapitre des points positifs, il convient de souligner, dans le domaine commercial, le travail de rationalisation du portefeuille client couplé avec la refonte de l'organisation commerciale et la mise en place de comptes clés et d'une force de vente en bassin. L'intensification de la prospection en Ecosse après la perte, en 2007, d'un important client a commencé à porter ses fruits. Enfin, le réseau a réussi à implanter, dans un délai très court, l'outil de gestion transport du groupe « TMS » sur l'ensemble des sites, outil indispensable à leur mise en performance dans une logique de réseau.

La filialisation de l'ensemble des sites produits de la mer a été réalisée à effet du 1er septembre 2008 parallèlement à la réorganisation de leur gestion sur une base régionale, toujours dans une logique de cohérence avec le mode de fonctionnement du réseau de transport du groupe.

En définitive, l'année 2008 s'est traduite pour le réseau Tradimar par des résultats encore déficitaires pour la partie produits de la mer, qui conduisent le Groupe à accélérer sa mutation vers un réseau de transport multi-produits en France, tout en maintenant les spécificités liés à la nature du produit.

L'année 2009 sera donc marquée par la poursuite des actions de redressement économique déjà initiées pour la plupart. Les différentes actions auront pour objectif de finaliser le processus de rapprochement des outils d'exploitation, des systèmes d'information, des organisations, des méthodes commerciales et de la structure de management des activités de transport du groupe en France en constituant progressivement un réseau unique pour les trois marchés du frais, du surgelé et des produits de la mer. Dans cette nouvelle organisation, la marque Tradimar sera néanmoins conservée avec une structure commerciale dédiée.

En Italie, Tradimar Milano, qui exploite une plate-forme à Milan, a réalisé un bon exercice. Le chiffre d'affaires qui était de 5,5 M€ passe à 7,5M€, étant précisé que la société s'est installée dans un nouveau bâtiment, à proximité immédiate des sites de Cavalieri et de TFE DA.



Le spécialiste de la Prestation Logistique en frais et en surgelés

Le Pôle Logistique a pour mission de piloter l'activité logistique du Groupe STEF-TFE en France. C'est sous la marque STEF que se présentent les entités du pôle.

L'offre de STEF concerne les produits frais et les produits surgelés et s'adresse aux industriels, à la grande distribution et à la restauration hors foyer. Depuis le début de l'année 2008, l'ensemble du pôle est organisé sous une structure unique STEF qui contrôle la totalité des filiales exerçant une activité logistique. La segmentation par activités reste, quant à elle, valide puisque c'est le marché lui-même qui est ainsi organisé.

L'année 2008 est conforme aux prévisions budgétaires malgré une très nette inversion de conjoncture au cours du second semestre. En effet, face à la consommation alimentaire dont le rythme est resté faible, les industriels ont pris des dispositions pour limiter drastiquement les niveaux de stocks en fin d'année. Ce constat est particulièrement avéré chez les gros opérateurs avec des entrées en stock très réduites adaptées à un faible niveau de production et des sorties habituelles correspondant aux besoins de la consommation.

Logistique Surgelés

L'année 2008 a été très contrastée avec un premier semestre à pleine charge. Tous les entrepôts se sont retrouvés pleins sous le double effet d'opérations de stockage privé dans l'ouest et d'achats de précaution face à l'envolée des prix des matières premières (fruits) et de niveaux de stock de produits finis élevés.

A fin juin 2008, le Groupe était en recherche d'emplacements vides pour gérer les débords. Six mois

plus tard, les taux d'occupation de certains entrepôts avaient sensiblement chuté.

Le changement brutal de conjoncture sur des activités habituées à gérer des cycles longs n'a pas permis d'atteindre la performance économique attendue et a accéléré la fermeture de sites obsolètes et non rentables (Landerneau, Redon, Forges les Eaux et Sète), réduisant ainsi les capacités.

Logistique Frais

Comme les produits surgelés, les produits frais ont été touchés par la crise de la consommation qui a impacté les catégories de produits traités par STEF. Les produits laitiers ont vu leur consommation baisser sous l'effet de la hausse du prix du lait. Le phénomène signalé de la baisse de la consommation des marques nationales au profit des MDD moins chères a également joué sur les trafics de STEF.

Dans ces conditions, les exploitations ont été réorganisées, ce qui a permis de préserver les intérêts du Groupe. C'est ainsi que les résultats économiques sont conformes aux prévisions et le positionnement commercial qui offre des solutions de massification aux industriels reste attractif.

La recherche de nouveaux couples clients/produits en 2009 devra compenser la diminution des volumes enregistrée en 2008 et venir remplir progressivement les extensions livrées au cours de l'année (Brignais, Le Plessis Belleville).

Logistique Distribution

Cette activité a été, elle aussi, touchée par la chute des ventes sur le positionnement Hypermarché en 2008. Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice 2008 est en retrait par rapport aux prévisions du fait de la baisse de la consommation alimentaire sur le E-Commerce et du retard dans l'intégration d'un dossier surgelé sur STEF Paris Nord pour une livraison du bâtiment plus tardive que prévu.

L'exercice a vu la fin d'un contrat sur le site de Neudorf suite à une réorganisation opérée dans la logistique de ses produits. Le démarrage avec succès d'un nouveau dossier surgelé pour une enseigne du même groupe dans l'Est de la France a partiellement compensé cette perte.

L'adaptation des moyens de production à l'activité et la mise en œuvre sur tous les sites de prestation d'une démarche « d'amélioration continue » ont permis de respecter les engagements pris en termes de résultats malgré un chiffre d'affaires en retrait.

Logistique Restauration

L'année 2008 a marqué le retour de cette activité à des résultats positifs grâce à une politique énergique de relance. Après des années de repositionnement, de reconstruction puis de croissance en 2007 (+38%), le secteur récolte les fruits de ce travail accumulé, en dépit de la conjoncture difficile. Le chiffre d'affaires généré par l'activité de logistique restauration a été conforme aux prévisions.

Profitant d'un ralentissement relatif de l'activité, le Groupe s'est efforcé de consolider ses acquis commerciaux et de stabiliser l'exploitation avec à la clef des améliorations en termes de performance et de qualité. Le résultat obtenu est satisfaisant en termes globaux et supérieur aux prévisions budgétaires.

Au cours de l'année 2008, des synergies avec d'autres activités permettant au secteur de trouver de nouveaux leviers de croissance ont été mises en œuvre, se concrétisant par l'ouverture d'un site en location à Fos sur Mer.

ACTIVITÉS EUROPÉENNES

Le secteur des Activités Européennes a connu une forte croissance, notamment en Italie suite à la prise de contrôle de Cavalieri en juin 2007, rendant nécessaire un plan d'investissements immobiliers significatif. L'activité a connu des fortunes diverses en 2008 avec des résultats très contrastés selon les pays.

Italie

L'Italie est entrée en récession en 2008. La forte inflation sur les premiers mois de l'année, la

détérioration de la confiance des ménages et les conditions difficiles d'accès au financement ont pesé sur la demande des ménages. Globalement, l'économie a reculé dès le second trimestre (-0,4 %) avant de se détériorer encore davantage (-0,6% et -1,8% sur les deux derniers trimestres).

L'indice de la production industrielle affiche -13% en Italie sur l'année 2008, et ce malgré une légère hausse des prix à la production de +0,5%. Dans le secteur des IAA, le nombre de faillites dans le mid-market a augmenté. Même si les résultats de la production agroalimentaire sont moins mauvais que d'autres secteurs, la tendance est très largement négative pour le secteur.

Au sein du Groupe, l'activité nationale est assurée par Cavalieri Trasporti, dont STEF-TFE a pris le contrôle total, en fin d'année et le groupage export par TFE DA.

Cavalieri Trasporti

Après un premier semestre marqué par une régression des tonnages transportés et une faible croissance du chiffre d'affaires, Cavalieri n'a enregistré aucune amélioration de son activité au deuxième semestre, entamé sur un mois de juillet très défavorable. Les charges d'exploitation et de sous-traitance dues, en partie, à un important travail de mise à niveau des outils ainsi que les charges financières consécutives aux investissements immobiliers ont fortement augmenté. Il en va de même de la mise en œuvre d'une politique de pépinières qui permet de préparer l'avenir. Au rang des satisfactions, il est à noter le bon démarrage d'un important dossier à Vérone pour le compte d'un industriel.

2009 sera une année de reconstruction avec le déploiement complet des outils du Groupe en matière de transport, notamment TMS, ainsi qu'une année de développement commercial.

TFE DA

2008 se présente comme une année de stabilisation dans une conjoncture économique peu favorable au développement des trafics du groupage de produits alimentaires frais au départ d'Italie. La nouvelle direction de cette filiale s'est attachée à mieux maîtriser les coûts d'exploitation (notamment de sous-traitance) dans un contexte de régression du chiffre d'affaires. Au total, le résultat est proche de l'équilibre et la filiale est prête à saisir les opportunités qui se présenteront pour son développement.

En péninsule Ibérique, STEF-TFE est implanté en Espagne et au Portugal au travers de sa filiale SDF qui exploite plus de 360 000 m³ d'entrepôts frigorifiques et 90 000 m³ d'entrepôts frais.

Espagne

L'activité économique espagnole s'est rapidement et fortement dégradée en 2008. Les effets constatés dans l'ensemble de l'Europe ont été très largement amplifiés dans ce pays qui sortait d'une période vertueuse de plusieurs années et dont l'économie a brusquement décéléré. Néanmoins, sur l'ensemble de l'année, l'économie espagnole présente un bilan plutôt positif avec un taux de croissance de +1,2%, le plus élevé des grands pays de la zone Euro. Mais, comme d'autres pays majeurs, l'Espagne est entrée en récession avec un taux de croissance du PIB de -1% au quatrième trimestre après -0,2% au troisième trimestre.

Plusieurs facteurs ont participé à cette inversion de tendance dont les principaux sont la réduction de la demande intérieure, la chute d'activité dans l'immobilier, la baisse des ventes dans l'automobile dont une part importante de la sous-traitance est encore réalisée en Espagne. L'effet le plus notable de ce retournement de conjoncture est la hausse du taux de chômage qui est passé de 8,3% en janvier à 13,9% en décembre soit 3,2 millions de personnes. L'autre fait marquant est la baisse de l'inflation qui atteint son plus bas niveau depuis 1999 avec un taux de +1,4% sur l'année 2008, les prix ayant même baissé au cours du dernier trimestre.

L'industrie agroalimentaire affiche un bilan globalement positif avec un chiffre d'affaires en hausse de

+2,4%, une balance commerciale positive et une création nette de 2 000 emplois. Toutes filières confondues, les prix des produits agroalimentaires sont restés stables en 2008.

Les ménages espagnols ont consommé moins qu'en 2007, la baisse étant estimée à 2,3%. Le chiffre d'affaires de la grande distribution a terminé l'année sur un rythme global de +5,7%, mais durant le mois de décembre, les ventes ont diminué de 1%. Aucun grand mouvement de concentration n'est à signaler en 2008 sur ce secteur.

La dépense totale en alimentaire et boissons atteindrait 95,8 Mds€ en Espagne en 2008, dont 32% concernant la RHD. En cumul annuel mobile à juin, la croissance de la consommation alimentaire était de +6,9%. La forte hausse des coûts de production répercutée dans le prix des produits alimentaires expliquait ce phénomène. Sur les 6 derniers mois de l'année, avec des prix des matières premières à la baisse, la tendance s'est ralentie.

A l'image des autres pays européens, les supermarchés ont progressé davantage que les hypermarchés victimes de leur éloignement géographique et de leur assortiment trop large. Les MDD continuent leur fort développement. Leur part de marché atteindrait environ 37% dans l'alimentaire (contre 35% sur l'ensemble des produits).

Le pays a, plus que ses voisins européens, subi la crise de la fin d'année 2008 dans un contexte de forte progression des coûts de l'énergie (gazole et électricité), et d'augmentation des salaires supérieure à l'inflation (accords nationaux au niveau des conventions collectives)

Sur le plan de l'organisation interne, les activités espagnoles et portugaises ont été séparées, chaque pays disposant d'une direction indépendante. Les filiales SDF Galicia et SDF Pais Vasco qui n'avaient plus de véritable raison d'être ont été absorbées par SDF Iberica fin 2008. 2008 a aussi été l'année de la migration réussie de l'ensemble des sites espagnols sur le système d'information transport TMS du groupe.

Sur le plan opérationnel, on peut souligner la qualité du travail et les résultats de la plateforme de Los Olivos permettant à SDF d'être retenu pour gérer une nouvelle plate-forme à Lugo. La Zone Nord a continué à manifester une bonne dynamique tandis que les sites d'Alcala, de Barcelone (mise en service de l'extension en fin d'année) et de Séville reprenaient le chemin de la rentabilité après des années difficiles. En revanche, les difficultés récurrentes des sites de Torrejon, Pinto, Valence et Malaga sont à l'origine du résultat global décevant.

Portugal

De 2002 à 2007, l'économie portugaise a connu un rythme de croissance annuel moyen de +0,9% par an, loin derrière la moyenne européenne (+2,3% par an) ou de l'Espagne (+3,5%). La décélération observée en 2008 a, quant à elle, été plus douce que dans d'autres pays, avec un taux de croissance du PIB estimé à +0,2% sur l'année sans amplitude forte. Les principaux facteurs de ralentissement sont la baisse des investissements et des exportations. La demande privée a, en effet, ralenti en raison de la hausse des prix des matières premières et de la restriction des crédits disponibles sur les marchés financiers. Elle stagne à +1,4% sur l'année alors que la hausse des prix atteint 2,7%.

Les études de panels ont montré une baisse progressive de la consommation des ménages portugais. Sur le dernier trimestre 2008, elle se situe à environ 2% de moins qu'au cours de la même période en 2007. Toutes les dépenses n'ont pas été affectées de la même manière. La baisse est plus particulièrement marquée sur les produits non-alimentaires. Les dépenses consacrées à l'alimentation ont augmenté au cours des premiers mois en raison de la hausse des prix des matières premières. Durant le dernier trimestre, elles ont diminué, mais moins que l'ensemble des produits (-1,4%), les familles portugaises préférant réduire en priorité leurs achats de produits manufacturés. Les marques de distributeurs (MDD) ont continué à prendre des parts de marché, en partie grâce à un élargissement de l'assortiment proposé. Au contraire, les marques de fabricants enregistrent une baisse en valeur.

Sur l'année 2008, les ventes en valeur de la grande distribution ont augmenté de + 4,1%. Une analyse plus fine de cette croissance montre que le principal levier a été la hausse du prix moyen des produits (+ 3,9%) plutôt que l'augmentation de la consommation en volume (+ 0,2%). Le secteur a poursuivi son mouvement de concentration, sous l'impulsion des enseignes locales avec le rachat des magasins Carrefour par Sonae, de Tengelmann par Jerónimo Martins (JM), et le rachat d'indépendants par diverses enseignes.

C'est dans ce contexte économique morose que SDF Portugal a connu sa première année

d'indépendance en termes managériaux. Mettant en œuvre une dynamique commerciale et disposant de nouvelles capacités avec la mise en service de l'extension du site de Lisbonne (+ 5.400 m² en frais), la nouvelle direction a bien maîtrisé l'exploitation et réussi la migration sur le système d'information transport TMS du groupe. Au total, les résultats 2008 du Portugal sont très satisfaisants.

Benelux

Représentant 60% du PIB et de la population (contre 36% pour la Belgique et 4% pour le Luxembourg en termes de PIB), les Pays-Bas ont pesé défavorablement sur l'activité de la zone Benelux en 2008. En effet, les Pays-Bas ont connu dès le second semestre une baisse du PIB alors que la Belgique est restée en croissance très légère sur les neuf premiers mois de l'année. Au global, avec un niveau d'inflation de + 4,2% en Belgique et + 2,2% aux Pays-Bas, le bilan économique en 2008 sur les trois pays devrait être de l'ordre de +1,0%.

L'impact de la crise financière qui a touché les principaux établissements bancaires a entraîné une raréfaction du crédit disponible pour les entreprises. La production industrielle (hors construction) a été très affectée avec une baisse de 9,1% aux Pays-Bas et en Belgique et de 16,7% au Luxembourg. Dans ce contexte, notamment en Belgique, le nombre des faillites a atteint des sommets avec plus de 8 000 entreprises déclarées en faillite, dont de nombreuses PME, plus exposées que les autres au risque.

Dans l'industrie agro-alimentaire, le fait le plus marquant est la fusion entre les deux leaders de l'industrie laitière : Friesland et Campina. Un an après l'annonce de leur souhait de fusionner, la Commission Européenne a donné son accord moyennant quelques cessions d'actifs.

Sur les neuf premiers mois de l'année, la consommation des ménages a été affectée sur l'ensemble du Benelux. Les indices de confiance montrent une détérioration du moral des ménages sur l'année.

La distribution alimentaire est un secteur de plus en plus concentré et concurrentiel en Belgique. Parmi les cinq principaux groupes qui représentent près de 90% du marché alimentaire, la concurrence s'est encore renforcée étant précisé que les enseignes Discount ont mieux résisté que les autres à la dégradation de la conjoncture sur l'année. Aux Pays-Bas, la réglementation qui limite toujours l'implantation d'hypermarchés ou de grands centres commerciaux en périphérie des villes a contribué à bloquer les velléités de développement externe.

L'année 2008 a permis à STEF-TFE d'obtenir d'excellents résultats en Belgique, grâce à un fort développement de l'activité transport et du groupage export sur la France. La prestation a connu une année moins euphorique, les principaux dossiers de restauration ayant souffert de la crise économique. Pour répondre à la demande logistique, une extension de 25.000 m³ en surgelé et de 2.000 m² en frais de la plateforme STEF de Saintes a été réalisée.

Par ailleurs, la fin de l'année a été marquée par la conclusion d'un accord commercial qui conduira le groupe à exploiter en Belgique une nouvelle plateforme de produits frais pour la GMS dès le début de l'année 2009.

En Grande-Bretagne, TFE a concentré ses activités sur les flux entre la France et l'Angleterre et ne compte maintenant qu'une agence. La filiale TFE International Ltd a réalisé un chiffre d'affaires de 4,1 M€ en retrait sur celui de l'année précédente qui s'élevait à 5,2 M€.

Les filiales flux européens ont connu une année globalement satisfaisante avec une mention particulière pour EFF dont l'activité a enregistré une belle croissance notamment sur les flux vers la péninsule ibérique. Les trois principales filiales dédiées aux flux export au départ de France ont amélioré leurs résultats en 2008, grâce à une excellente progression du chiffre d'affaires (+ 39%) et du résultat de la filiale lyonnaise.

Stefover qui réalise la quasi-totalité de son chiffre d'affaires avec le Maghreb et notamment la Tunisie, a connu une année en demi-teinte marquée par un déséquilibre des flux. Les trafics Sud Nord ont progressé de 5% avec un développement des importations de salades et de tomates tandis que les trafics Nord Sud ont nettement régressé, notamment vers la Libye (fermeture des frontières et concurrence italienne) et vers la Tunisie (produits trop chers). Il en est résulté une forte augmentation des passages à vide Nord Sud qui expliquent la baisse de chiffre d'affaires et du résultat de la société.

En Suisse, où le groupe est présent de manière minoritaire, l'année 2008 a représenté un très bon cru avec un taux de remplissage des deux entrepôts en progression et une meilleure maîtrise de l'activité

transport. L'année 2009 se présente sous des auspices encourageants.

LES AUTRES ACTIVITES

LE MARITIME

Les activités maritimes sont regroupées dans STIM d'Orbigny qui contrôle entièrement Sata-Minfos (courtage maritime). STIM d'Orbigny détient une participation majoritaire (55%) dans la holding Compagnie Méridionale de Participation (CMP) qui contrôle la Compagnie Méridionale de Navigation (CMN).

Dans le cadre d'une convention de Délégation de Service Public conclue le 7 juin 2007 entre la collectivité Territoriale de Corse, l'Office des Transports de la Corse, la CMN, et la SNCM, pour la période allant du 1er juillet 2007 au 31 décembre 2013, la CMN assure en partenariat avec la SNCM un service régulier de transport maritime de passagers et de fret, le fret représentant 59% de son chiffre d'affaires. Elle fournit également une desserte régulière de la Sardaigne. Ces liaisons maritimes sont réalisées avec 3 navires rouliers mixtes (Kalliste, Girolata, Scandola), ayant une capacité totale de 5 800 mètres linéaires, soit l'équivalent de 450 remorques et de 1 300 passagers avec leurs voitures. En 2008, la CMN a transporté 230.000 passagers (-3,2% par rapport à 2007) et 768.000 mètres linéaires de fret (+2,46% par rapport à 2007), générant un chiffre d'affaires global de 91 M€. Dans un contexte de concurrence exacerbée, la CMN a dû subir le contre coup de l'avarie du Scandola et de son immobilisation.

Néanmoins, le résultat de l'entreprise est resté dans la ligne des prévisions. La CMN employait au 31 décembre 2008 480 personnes (472 salariés en 2007).

On rappelle que, dans le cadre de cette convention, la CMN s'est engagée à remplacer l'un des navires affecté à la desserte de la Corse par un nouveau cargo mixte de grande capacité. Le Groupe, au travers de sa filiale Navale STEF-TFE a passé commande de ce navire par contrat signé le 26 juin 2008, commande devenue définitive le 16 juillet 2008. La livraison est prévue en juillet 2011.

Le 16 février 2009, la CMN a obtenu la certification ISO 14001 pour la mise en place de son système de management environnemental. Elle devient ainsi l'une des rares armements de navires à passagers, opérant en Méditerranée, à posséder ce certificat.

LES SYSTEMES D'INFORMATION

Agrostar qui est en charge de la totalité des systèmes d'information intervient essentiellement comme maître d'ouvrage délégué pour le compte du groupe STEF-TFE. Agrostar a poursuivi ses activités d'intégration et recentré ses activités d'édition sur les logiciels de transport, d'entreposage et de place de marché pour les produits frais. Celles-ci sont conduites principalement pour les sociétés du groupe STEF-TFE et pour des clients de ce dernier. De ce fait, Agrostar a mis en place une nouvelle organisation matricielle, regroupant d'un côté les pôles d'activité interne et externe et de l'autre côté les lignes de services (Recherche et Développement, infrastructures et déploiement).

Des efforts significatifs ont été déployés pour WMS (gestion des entrepôts et plates-formes logistiques) avec la sortie des versions 3.0 et 3.1, incluant des fonctions de co-packing et de pilotage, qui ont été installées sur près de la moitié des sites de STEF.

L'année 2008 a été marquée par un déploiement réussi dans toutes les filiales du réseau TFE de TMS (logiciel Transport et Métier du Réseau TFE). En fin d'année, cette solution a été également déployée auprès des filiales Tradimar (produits de la mer) et SDF (Espagne). Le module CGO (contrôle de gestion opérationnel) a également été déployé pour la partie relative à la rentabilité des clients, courant 2008. Le projet de Gestion Automatisée du Quai s'est poursuivi avec la mise en œuvre d'un pilote par région. Ces deux modules seront complétés de fonctionnalités supplémentaires et seront mis en œuvre au sein des réseaux TFE et Tradimar.

Enfin, un projet d'envergure a été mené au cours de cette année, dédié à la dématérialisation des factures fournisseurs avec un périmètre global incluant toutes les entités du Groupe.

Le chiffre d'affaires externe qui correspond à la commercialisation des solutions métier développées par Agrostar a représenté 4,3 M€ à comparer à 5,1 M€ en 2007.

L'IMMOBILIER ET LES AUTRES SERVICES

Le pôle immobilier, essentiellement constitué du patrimoine d'exploitation, est structuré en filiales. La plupart de ces filiales détiennent des ensembles immobiliers qui sont donnés en location à l'intérieur du Groupe. Quelques unes portent des réserves foncières. Le pôle immobilier ainsi déterminé comprend 52 filiales (y compris Immostef) et 54 sites d'exploitation, dont 34 sont rattachés à la société Immostef.

En outre, le Groupe possède un immobilier locatif composé des sites de Bordeaux (SCI Bruges Conteneurs) pour 3.000 m² de bureaux et entrepôts et Suresnes (FIM) pour 6.800 m² de bureaux et activités. S'y ajoute l'ensemble d'exploitation situé à Allonnes qui a été loué hors groupe pendant tout l'exercice 2008. Ces trois ensembles, totalement occupés au 31 décembre, apportent un chiffre d'affaires de 4,1 M€.

Les Chais de la Transat, filiale spécialisée dans le négoce du vin, ont enregistré une légère augmentation de leur chiffre d'affaires (4,6 M€) et terminent l'année avec un résultat net positif du même ordre que celui de l'exercice précédent.

LE DEVELOPPEMENT DURABLE

A la lumière de ce qui caractérise l'approche du développement durable chez STEF-TFE, sont développées les différentes problématiques sociales et environnementales auxquelles est confronté le Groupe dans le cadre de ses activités.

Le social et la prévention des risques au travail

A) L'évolution des effectifs

En 2008, par rapport à 2007, les effectifs CDI et CDD du Groupe ont évolué de la façon suivante:

	2006	2007	2008
Pôle Transport	9 220	10 290	10 393
dont Tradimar	1 078	1 166	1 532
Pôle Logistique	3 360	3 082	3 124
CMN	471	472	480
Pôle systèmes d'information	168	173	184
Autres activités	181	196	210
TOTAL Groupe	13 400	14 213	14 391

	2006	2007	2008
Effectifs France	11 843	12 229	12 303
Effectifs Hors France	1 557	1 984	2 088
dont Espagne	1 089	1 178	1 241
dont Portugal	230	258	290
dont Italie	26	343	320
dont Belgique	152	149	152
dont Royaume uni	60	56	85
TOTAL Groupe	13 400	14 213	14 391

Au 31 décembre 2008, les effectifs (CDI+CDD) représentent donc 14.391 personnes, soit une augmentation de 1,3 % par rapport à 2007 et 7,4 % par rapport à 2006.

Il convient de préciser que ces chiffres ne tiennent pas compte des contrats aidés (contrats d'apprentissage et de professionnalisation) qui représentaient 241 personnes au 31 décembre 2008 soit un nombre similaire à celui de l'année précédente.

Au 31 décembre 2008, la ventilation des effectifs est la suivante :

- CDI : 13 521 personnes soit 94 % des effectifs totaux
- CDD : 870 personnes soit 6 % des effectifs totaux.

A cette même date, le nombre d'intérimaires employés dans le Groupe STEF-TFE s'élevait à 2 146 personnes, soit 198 personnes de moins qu'au 31 décembre 2007. Comme tous les ans à cette époque, ces effectifs précaires correspondent à une forte activité dans les deux métiers du Transport et de la Logistique.

La répartition des effectifs par catégorie est la suivante :

- Cadres 9,16 %
- Maîtrise et Haute Maîtrise 18,67%
- Employés 12,68%
- Ouvriers 59,49%
 - dont roulants 24,91%
 - dont sédentaires 34,58%

Par tranche d'âge, les effectifs se présentent comme suit :

- | | |
|-----------------------|--------|
| ▪ Les moins de 25 ans | 7,97% |
| ▪ Les 25-40 ans | 48,83% |
| ▪ Les 41-55 ans | 39,37% |
| ▪ Les plus de 55 ans | 3,83% |

Enfin, toujours au 31 décembre 2008, les femmes représentent 19,76 % des effectifs et les hommes 80,24 % des effectifs.

L'augmentation des effectifs est plus sensible, en 2008, dans les filiales étrangères (+ 104 personnes) qu'en France (+ 75 personnes), et notamment en Espagne (+ 63 personnes) et au Portugal (+ 32 personnes).

En termes de métiers, l'augmentation des effectifs concerne toutes les branches mais est plus sensible en Transport (+ 103 personnes) qu'en Logistique (+ 43 personnes).

Concernant le pôle Transport, il convient de préciser que l'évolution des effectifs du réseau Tradimar correspond à l'adossement de l'activité Surgelés à l'activité des Produits de la Mer. Il s'agit donc d'un reclassement interne au pôle Transport.

B) Le développement des hommes

L'année 2008 a vu la poursuite et l'approfondissement des processus transversaux mis en œuvre à l'échelle du groupe :

- généralisation des entretiens de développement et des entretiens professionnels,
- intégration, par l'ensemble des structures, de jeunes diplômés en processus de professionnalisation,
- extension des activités de l'Institut des Métiers du Froid, organisme de formation du groupe.

Chaque collaborateur du groupe bénéficie ainsi d'un entretien annuel, sous la forme d'un entretien de développement ou d'un entretien professionnel, selon sa fonction. Ces processus constituent le moyen privilégié pour détecter les compétences et potentiels de tous les collaborateurs du groupe, étape indispensable à l'organisation d'une véritable gestion des carrières et des compétences.

C'est grâce à ce travail de fond que près des deux tiers des postes de management sont pourvus sans recourir à des recrutements externes, et que 200 salariés environ ont bénéficié, en 2008, d'une promotion à un statut supérieur.

Les recrutements de jeunes diplômés, intégrés dans un cursus de professionnalisation, se sont significativement accélérés dans l'ensemble des structures, tant en France que dans les autres pays. A la fin de l'année, on dénombre 200 jeunes diplômés qui ont intégré le groupe via ces parcours de formation. Quelles que soient les origines géographiques, ce cursus comporte une période d'intégration dans des structures françaises pour disposer d'un socle commun en termes de métiers. L'objectif est aussi de pouvoir, à terme, couvrir l'ensemble des besoins du groupe en France et en Europe.

Enfin, l'Institut des Métiers du Froid, organisme de formation du groupe, créé à la fin de l'année 2006, a multiplié par cinq son activité en 2008. Celle-ci représente aujourd'hui plus du quart des actions de formation entreprises au sein de STEF-TFE.

Un directeur de la Formation a été recruté, en cours d'année, pour piloter l'ensemble des problématiques de ce secteur et donner une dimension globale au projet.

Pour 2009, les priorités demeurent identiques :

- Approfondissement de des processus de professionnalisation,
- Formalisation de parcours professionnels de formation, spécifiques à chaque fonction,
- Systématisation de l'évaluation et de la détection des potentiels dans l'ensemble des structures,
- Poursuite du développement de l'Institut des Métiers du Froid, afin de rendre plus efficace l'investissement en formation du groupe.

C) Relations sociales et PEE

Au plan des relations sociales, plusieurs projets importants ont été menés à bien dont l'un, est, en France, le regroupement au sein de filiales, nouvellement créées, des activités logistiques exercées au sein de STEF et de Cryologic.

En effet, le changement de taille de STEF, après l'acquisition de Cryologic, le développement des plates formes produits frais et distributeur, ainsi que l'essor de l'activité RHF ont rendu nécessaire la structuration du pôle logistique du Groupe tant sur le plan juridique que sur le plan économique.

Compte tenu des modifications apportées aux structures, un chantier de redéfinition du niveau pertinent d'information où pourraient s'exercer les relations sociales tant nationales que locales a été ouvert, à l'initiative de la direction du pôle. C'est ainsi qu'un comité d'entreprise a immédiatement été réélu dans chaque nouvelle entité et que des négociations ont été engagées, notamment pour harmoniser les statuts. Par ailleurs, un accord de mise en place d'un comité de réseau logistique, équivalent à un comité de groupe restreint aux activités d'entreposage, a été négocié et signé afin de pouvoir donner une vision nationale de l'activité aux représentants du personnel, dans la même optique que ce qui existe déjà pour les activités transport du Groupe.

Ces modifications structurelles, particulièrement importantes, ont pu se faire dans le cadre d'un dialogue constructif et leurs impacts sociaux ont fait l'objet de traitements appropriés.

Par ailleurs et à l'instar du principe de clarification qui a sous tendu à la filialisation des sites de TFE (mise en commun des fonctions centrales, regroupement dans une holding unique de toutes les fonctions centrales dédiées aux activités transport du groupe, clarification de l'organisation en filiales d'exploitation spécialisées par marché ou par type d'activité...), Tradimar a également fait l'objet de modifications structurelles d'importance, en 2008, par filialisation de l'ensemble de ses sites. De la même manière que pour STEF, le dialogue constructif, tant au niveau local qu'au niveau national, et l'accompagnement social mis en place, ont permis de mener à bien ces filialisations.

L'année 2008 a vu l'ouverture des négociations sur la gestion prévisionnelle des emplois et compétences (GPEC) au sein du Groupe STEF-TFE. Ces négociations visent à développer, harmoniser et déployer les outils au niveau du Groupe, à définir le mode d'information et de consultation des instances représentatives du personnel le plus adapté et à mettre en place des dispositifs d'anticipation et de mobilité tant géographique que professionnelle. Le thème étant très structurant avec des enjeux majeurs pour l'avenir, les parties ont entendu se laisser le temps de la réflexion, cinq réunions ayant déjà eu lieu en 2008. Ces réunions ont repris dès le début de l'année 2009 et se poursuivront jusqu'à achèvement complet du processus.

L'année 2008 a, également, été marquée par la mise en place, au niveau national, d'une mission d'expertise globale sur les conditions de travail, liée au déploiement des nouveaux outils d'exploitation, tels que TMS, Masternaut et Infoquai. La mission vise principalement à établir un diagnostic et des prévisions sur les changements pouvant résulter de l'utilisation de ces outils et leurs effets éventuels sur l'activité des salariés et la santé au travail, en prenant la mesure de leur efficacité.

L'accord, signé en décembre 2006, sur l'emploi et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés bénéficie désormais d'un engagement unanime puisque la CFDT et la CGC qui n'étaient pas signataires à l'origine de l'accord, ont, à la fin de l'année 2008, adhéré à celui-ci. Pour sa deuxième année d'application, la dynamique amorcée en 2007 au sein du Groupe ne s'est pas démentie.

STEF-TFE affiche, en effet, un taux d'emploi des personnes handicapées, jamais atteint jusqu'alors, de 3.5 % et comptait 412 bénéficiaires de l'obligation d'emploi (soit 52 de plus qu'en 2007).

Ce chiffre est à mettre sur le compte d'un bon relais local sur la politique mise en œuvre, qui incite les salariés en difficultés à leur poste de travail à s'engager dans une démarche de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, afin de bénéficier du meilleur accompagnement possible. De nombreux maintiens dans l'emploi ont pu être réalisés, que ce soit par des aménagements techniques du poste de travail, par une nouvelle organisation du travail ou des actions de formation leur permettant d'accéder à un nouveau métier. Les recrutements externes de personnes handicapées ont également été favorisés (26 recrutements en CDI en 2008), ainsi que le recours plus systématique à la sous-traitance aux entreprises adaptées.

Suite à une étude sur la gestion des âges et l'allongement de la vie active, lancée en 2005, qui

soulignait qu'une nutrition adaptée améliorerait la résistance au froid dans le cadre d'un travail physique, STEF-TFE a lancé en 2008 une vaste campagne d'information et de sensibilisation auprès de l'ensemble de ses salariés. L'objectif était de les aider à adapter leur comportement alimentaire aux spécificités de leur métier (travail de nuit, au froid, en horaires décalés, etc.). Une bande dessinée spécialement créée pour la « Mission Nutrition » STEF-TFE, ainsi que six lettres d'information ont permis de dispenser des conseils adaptés à chacune de ces problématiques. Cette information a été relayée par des animations sur des sites avec distribution de fruits, organisation d'un jeu concours et diffusion de brochures éditées par l'INPES. Le 24 juin 2008, STEF-TFE remportait le 1^{er} prix de la fondation ISICA, pour son action en faveur des bonnes pratiques alimentaires de ses salariés. Ce prix vient récompenser une démarche globale en matière de prévention santé au travail, qui s'inscrit dans le cadre des réflexions permanentes du groupe sur la sécurité et la gestion des âges.

Il faut, à nouveau, souligner la bonne gestion des dossiers « médico-chirurgicale » et « prévoyance » qui, malgré le désengagement permanent de la Sécurité Sociale, permet de proposer à tous les salariés, en France, une protection sociale efficace à un coût tout à fait raisonnable.

Enfin, les deux réformes majeures de juin et août 2008, la première sur la modernisation du marché du travail et la seconde sur la refonte des règles de représentativité des syndicats, ont été appliquées au sein du Groupe. Les effets de la seconde, en ce qui concerne les relations sociales, ne seront véritablement mesurables que dans les années à venir pour l'ensemble du Groupe, après que toutes les élections professionnelles auront eu lieu au sein des filiales.

Enfin, en dépit d'un contexte économique difficile, des interférences de l'application de la loi de décembre 2007, et grâce à la majoration des règles d'abondement applicables en 2008, la campagne PEE a été une vraie réussite. Ainsi, malgré un montant cumulé inférieur, en valeur absolue, à celui de 2007, qui trouve son origine dans la baisse de la valeur liquidative de la part au moment des opérations de reblockage, (20.71€ en 2008 pour 25.18€ pour 2007), le montant des investissements dans le FCPE STEF-TFE au 31 décembre 2008 est supérieur à 19 M€. Il convient de noter la progression des versements issus de l'intéressement (2,7 M€ soit + 9%), des versements volontaires hors reblockage (3,2 M€ soit + 18%). L'abondement total versé par le groupe s'est, quant à lui, élevé à 3,6 M€, soit une augmentation de 52% par rapport à 2007.

En ce qui concerne l'épargne salariale, il convient de rappeler que les règles d'abondement applicables au Plan d'Epargne Entreprise avaient été modifiées à compter de janvier 2008 portant l'abondement brut de la première tranche à 60% soit 600 euros pour 1.000 euros versés et la deuxième tranche à 30% de 1.001 euros à 3.000 euros, sans toucher aux tranches supérieures. L'abondement brut maximal pour 15.000 euros versés était donc de 1.900 euros. Ces règles d'abondement ont été prorogées, à titre exceptionnel, pour l'année 2009.

D. La sécurité et la prévention des risques au travail

La sécurité et la prévention des risques au travail constituent une préoccupation constante du management compte tenu des problématiques spécifiques qui découlent des activités de transport et de logistique dans l'univers de la température contrôlée. Outre ce travail au quotidien qui trouve son aboutissement dans le document unique, différents chantiers plus particuliers mobilisent les équipes pour accompagner les évolutions réglementaires ou technologiques.

Le chantier découlant de la mise en œuvre des textes européens instaurant le "Paquet Hygiène" a été conduit conformément au planning prévu avec la mise à jour totale de 167 dossiers (90 pour STEF et 77 pour TFE-Tradimar) pour la fin juillet 2008. Les manuels de poche, formalisant les « Bonnes Pratiques d'Hygiène à respecter », ont été distribués aux salariés. Différents ajustements techniques correspondant à des demandes complémentaires des services vétérinaires sont en cours d'achèvement. Pour 2009, l'objectif est d'harmoniser les outils du « Paquet Hygiène » entre les réseaux logistiques et transport.

Parmi les textes qui ont mobilisé les services du Groupe, il convient de signaler la directive européenne ATEX (ATmosphère EXplosive) notamment dans son volet concernant les locaux de charge. Le premier travail a consisté dans l'élaboration, avec l'aide du bureau Veritas, d'un document relatif à la protection contre les explosions, applicable à l'ensemble du groupe. A cette occasion, il est apparu que des clarifications étaient nécessaires par rapport aux textes mis en application pour les ICPE. Dans ce cadre, le Groupe est partie prenante, avec l'INRS, à l'élaboration de la recommandation nationale qui permettra d'éclaircir les règles de mise en œuvre pour ces locaux de charge.

Le groupe procède depuis plusieurs mois à l'expérimentation d'un système de réfrigération des véhicules à l'azote liquide. On rappelle que l'objectif de cette expérimentation est de valider, techniquement et économiquement, ce mode de réfrigération appelé à remplacer les groupes mécaniques et qui consiste à injecter de l'azote liquide dans les caisses des véhicules afin de refroidir les produits transportés. Les avantages de la cryogénie sont de plusieurs ordres : réduction des émissions de CO₂, réduction des émissions sonores, amélioration de la qualité de la chaîne du froid, simplification de la maintenance. L'adoption de cette nouvelle technique implique de modifier les habitudes des personnes appelées à piloter et entretenir ce type de véhicules et de mettre en place des mesures préventives à caractère technique (détecteurs d'oxygène, barrière verrouillée d'accès à la caisse, alarmes sonore et lumineuse) ou organisationnel. Le Groupe, en pointe sur cette évolution technologique, participe, en relation avec l'INRS de Nancy et la CRAM de Chambéry, à l'élaboration des recommandations nationales de formation, à destination des personnels qui se trouveraient en relation avec ces camions frigorifiques (conducteur, agent de quai, opérateur de remplissage des réservoirs, prestataires de services...).

Dans un ordre d'idée similaire, une démarche de fond a été entamée sur le dossier des fluides frigorigènes, à la fois sur le volet réglementaire (règlement européen F-Gas sur le confinement des fluides frigorigènes dans les installations et équipements et la diminution des émissions de gaz à effet de serre), et sur le volet prévention. L'objectif est de disposer de documents standards pour le Groupe (fiche d'intervention et procédure de traçabilité pour la manipulation des fluides) mais aussi de déboucher sur l'obtention de « l'attestation de capacité » pour les sites entrant dans la démarche et le passage d'une « attestation d'aptitude » à la manipulation des fluides pour les salariés concernés.

Enfin, un important chantier a été ouvert avec l'élaboration d'un référentiel HSE (Hygiène Sécurité Environnement) unique au niveau du Groupe. Le but est d'harmoniser les modes opératoires au sein du groupe sur ces 3 thèmes. L'outil de communication retenu est un intranet groupe « dédié », dont l'ouverture devrait intervenir au cours du deuxième trimestre.

L'environnemental

Compte tenu de son positionnement sur le marché des produits agroalimentaires, le Groupe est depuis longtemps attentif à tout ce qui peut porter atteinte à la chaîne du froid et à l'environnement, sachant qu'en France, les activités de transport et d'entreposage sont extrêmement réglementées à tous les niveaux (agrément sanitaires, autorisations de sites classés, passages aux Mines). A ce titre, il participe activement, au sein des différentes instances administratives et professionnelles, à l'élaboration d'une réglementation globale en matière sanitaire et environnementale.

Au plan interne, les axes d'intervention du Groupe portent d'une part sur l'adaptation et l'amélioration des équipements et matériels en termes de sécurité et de fiabilité, d'autre part sur la recherche de nouvelles technologies pour réduire leurs effets sur l'environnement et maîtriser l'énergie. Un travail spécifique sur la filière déchets a été mené depuis l'inventaire des déchets produits par les différents acteurs du Groupe, pour aboutir à l'analyse technique et économique des filières d'élimination et/ou de valorisation et de réduction à la source possibles.

L'immobilier

La construction

Comme le Groupe est régulièrement conduit à piloter des chantiers en France et en Europe, il dispose d'une expertise de plus en plus affirmée pour appréhender les différents enjeux qui sont attachés à la conception et à la réalisation de bâtiments sous température dirigée. Comme les années passées, la Direction Technique intègre dans sa démarche toutes les étapes de la vie des bâtiments, depuis le choix de leur implantation jusqu'à leur démolition, mais aussi la qualité sanitaire et le confort de travail des espaces intérieurs, la gestion de l'énergie, de l'eau, de l'air, des déchets, de l'entretien et de la maintenance. Devenu membre de l'AFILOG et sous le contrôle de Certivea, le Groupe travaille à l'adaptation du référentiel HQE (Haute Qualité Environnementale) pour le rendre compatible avec les exigences de construction de bâtiments sous température dirigée. Une fois le référentiel validé, le Groupe mènera une opération pilote confirmer son ambition d'être innovant et force de proposition et s'inscrire durablement dans la démarche.

Outre les préoccupations récurrentes que l'on retrouve dans chaque projet immobilier ou de rénovation, préoccupations largement développées dans le rapport de 2007 et qui sont toujours d'actualité (choix des implantations pour réduire les nuisances, intégration dans le paysage et aménagement d'espaces verts, utilisation de matériaux durables et recyclables, traitement des rejets), on peut également citer

des projets plus emblématiques de la démarche poursuivie par le Groupe. A Gap, STEF-TFE finalise la construction d'une nouvelle plate-forme transport. Dans ce cadre, des contacts ont été pris avec la filiale d'EDF spécialisée dans les énergies nouvelles, en vue de l'installation en toiture d'une centrale photovoltaïque destinée à produire de l'énergie électrique. Sous réserve de la résolution de problèmes liés à la nature juridique de ces installations, la réalisation de ce premier ensemble devrait intervenir rapidement, prélude à un déploiement plus large sur une dizaine de sites appropriés. Pareillement, dans le cadre d'une extension réalisée sur le site d'Atton, le groupe a mis en œuvre un mode de production de froid au CO², déjà utilisé précédemment, qui constitue un compromis satisfaisant entre les contraintes réglementaires, l'efficacité opérationnelle et la sécurité des personnes.

Par ailleurs, dans le cadre d'un partenariat avec le groupe Bongrain, la Direction Technique de STEF-TFE est chargée d'assister (Assistance à maîtrise d'ouvrage) la construction d'un nouveau bâtiment destiné aux Messageries Laitières. Ce bâtiment, qui sera livré en octobre 2009, constitue un concentré abouti de la grande majorité des actions concrètes qui sont menées pour inscrire l'immobilier d'exploitation dans une démarche globale de développement durable.

La rénovation

Compte tenu du nombre de sites en exploitation, la problématique de leur rénovation constitue un enjeu fondamental car il s'inscrit à la fois dans la sphère du commerce (adaptation de l'outil aux évolutions des métiers) et dans la sphère de l'immobilier proprement dit (prolongation de la durée de vie). Il est aussi l'occasion de mettre en œuvre les nouvelles techniques et de rapprocher les outils des standards actuels en matière de développement durable sans oublier les critères esthétiques et d'insertion dans l'environnement. Chaque opération de rénovation lourde est donc conduite dans une démarche de rapprochement avec les normes les plus récentes, toujours plus complexes à mettre en œuvre dans le cas de bâtiment ancien, avec l'idée de disposer d'outils adaptés aux besoins logistiques de demain. C'est ainsi que le groupe s'est rendu propriétaire d'un bâtiment à Strasbourg, idéalement situé pour être utilisé en multi modal. Ce bâtiment, non réfrigéré à l'origine, sera donc demain réellement – et c'est une première dans le Groupe – adapté à la problématique du multimodal sous température dirigée.

La gestion des bâtiments en fin de vie

La troisième préoccupation du groupe concerne la valorisation des sites dont l'âge conjugué à un positionnement géographique devenu inadapté conduit à envisager sa sortie du groupe. On rappelle, à cet égard, que la politique constante du Groupe est de ne pas laisser partir de site à la concurrence et que la cession doit donc se faire au profit d'un utilisateur extérieur au marché. Le plus souvent, les bâtiments sont cédés après avoir été désarmés de leurs installations frigorifiques mais dans certains cas, compte tenu de la qualité de l'emplacement, il apparaît plus intéressant de piloter un projet de transformation du site pour capter une plus grande partie de la valeur ajoutée et accroître la plus value potentielle. Différents projets sont en cours sur un site ancien du Groupe à Perpignan et deux autres sur des sites fermés au cours de l'exercice 2008 à Chalon sur Saône et Carquefou.

La maintenance immobilière

La maintenance constitue un axe fort de la réflexion sur la fonction immobilière, à la fois parce qu'elle représente un poste de charges important mais aussi parce qu'elle conditionne la bonne marche de l'exploitation et qu'elle est garante de sa pérennité dans le temps. Elle s'articule autour de quelques thèmes majeurs et s'efforce d'apporter les réponses appropriées. De par sa position, elle constitue un maillon essentiel entre les besoins de l'exploitation et les équipes dédiées à la conception et à la construction. Du point de vue de l'organisation, la Direction de la Maintenance Immobilière (DMI) est rattachée au Directeur immobilier du Groupe.

Le premier des thèmes rejoint les problématiques développées au chapitre des conditions de travail et englobe la sécurité, la santé et l'hygiène des personnes : l'objectif prioritaire est de maintenir le niveau de sécurité des infrastructures, des équipements et des marchandises tout en améliorant l'environnement de travail et en réduisant les risques propres aux activités sous températures dirigées. Dans ce cadre, le Groupe investit fortement dans la surveillance permanente des températures, dans les systèmes permettant de réduire les nuisances sonores internes et externes, dans l'amélioration des conditions de travail quotidien (déshumidification, dégivrage), dans la formation des personnels à la technicité frigorifique, dans la sécurisation des installations comportant des tours aéro-réfrigérantes.

Le deuxième thème concerne la maîtrise et la réduction des consommations énergétiques dans leur

globalité (production frigorifique, éclairages, charge des batteries d'engins de manutention). Les améliorations sont menées au travers d'audits réguliers, d'investissements dans des matériels moins gourmands voire dans la mise en œuvre de batteries permettant d'écrêter et/ou de mieux gérer les surconsommations ponctuelles d'énergies.

La gestion des déchets

Le Groupe STEF-TFE est entré depuis quelques années dans une démarche de progrès en ce qui concerne la gestion des déchets. A cet égard, il convient de séparer la partie des déchets dangereux, dont les filières de traitement sont réglementées, qui permet d'appréhender les contraintes pesant sur le Groupe, de la partie déchets non dangereux dont le traitement n'est pas encadré ce qui donne la mesure de la part volontaire de la démarche du Groupe.

Déchets dangereux

Désignation	Estimation annuelle	Remarques
Boues séparateurs d'hydrocarbures	300 tonnes	Pompage et élimination par filière agréée et contrôlée
Fluides frigorigènes R22, R404 A, R407A, R410A, R134a	1,5 tonne	Récupération et élimination en filières agréées (principalement du HCFC-R22)
Fluides frigorigènes Ammoniac, CO2	20 tonnes	Récupération sous forme d'ammoniac (NH3) ou d'alcali (NH4OH) lors des opérations de démantèlement d'installation et élimination en filières agréées
Tubes néons	8 tonnes	Recyclage et collecte de mieux en mieux maîtrisés
Cartouches d'imprimante / photocopieur	environ 12 000 unités	Reprise par les fournisseurs
Liquide de refroidissement	environ 26 500 litres	Circuits fermés avec vidange tous les 3 ans ; compléments en été
Filtres usagés	2 800 unités	mis en bacs puis enlevés par récupérateur agréé
Lubrifiants usagés	133 000 litres	127 000 l. pour véhicules + 6 000 l. Groupes froids indus. Récupérateur agréé
Chiffons souillés	16 m3	Tissus loués ou lessivés avant réutilisation => réduction des déchets à la source
Déchets Electriques- Electronique	entre 10 et 20 palettes	Enlèvement et destruction en filière agréée
PCB/PCT	huile contaminée : 2,5 tonnes	élimination en filière agréée avec bordereau de suivi des déchets
Batteries plomb + acide	entre 3 000 et 4 500 unités	Reprise par les fournisseurs / loueurs

Le coût d'élimination de ces déchets est estimé, en année pleine, à 200 K€

Déchets non dangereux

Désignation	Estimation annuelle
Déchets non dangereux assimilés à des déchets ménagers	7 000 tonnes
Produits Alimentaires périmés ou abîmés	1 600 tonnes
Papiers et cartons d'emballages BV	2 500 tonnes
Emballages Plastiques non souillés	400 tonnes
Bois (Caisses, palettes, ...)	1 000 tonnes
Pneus hors d'usage	20 000 environ gestion dans le cadre du contrat kilométrique
Cuivre, bronze, laiton	Variable : action ponctuelle déconstruction, changement d'installation électrique ou frigorifique ...
Fer et acier	
Papier de bureau	Premiers tris significatifs mis en place courant 2008 : pas de données représentatives à ce jour
Total Annuel	12 500 tonnes

Le coût de traitement de ces déchets est estimé à 2.200 K€ en année pleine et cette filière commence à faire l'objet de mesures spécifiques visant à valoriser ces déchets dans le cadre d'une procédure volontariste.

Des indicateurs réguliers permettant de suivre les coûts, les tonnages, la part des matières valorisées, les recettes (rachat des matières recyclées), le nombre de projets visant l'optimisation se mettent en place. Un processus de traitement des D3E (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques) qui concerne les écrans, les PC, les imprimantes est également mis en œuvre. Enfin, dans les projets immobiliers nouveaux, on intègre des implantations types « Zones Déchets ».

Les évolutions réglementaires

Les fluides

Pendant de nombreuses années, des fluides synthétiques (CFC, HCFC), ont été privilégiés dans les installations frigorifiques qui fonctionnent majoritairement en employant le HCFC-R22 comme fluide frigorigène, notamment pour son aspect sécuritaire. Malgré les performances énergétiques, les effets induits sur l'environnement (ozone et effet de serre) ont conduit les autorités mondiales à en restreindre l'emploi et à en programmer la disparition.

La France partage cette particularité avec les Pays-Bas en Europe, les autres pays employant largement l'ammoniac. Ce décalage par rapport au reste de l'Europe est la conséquence de pratiques réglementaires plus strictes. Le calendrier de retrait des HCFC (dont le R22), au plus tard le 31 décembre 2014, impose le remplacement de tout ou partie des équipements existants et une adaptation urgente de la réglementation française sur l'emploi de l'ammoniac. Il est indispensable de ne pas défavoriser les utilisateurs français lors de la reconversion afin de ne pas mettre en péril l'ensemble de la chaîne logistique.

Les technologies existantes permettent d'envisager la reconversion des installations existantes soit par emploi de fluides synthétiques (type HFC), soit par emploi de fluides naturels (type CO2 ou NH3). Les fluides de type HFC, ne possédant pas de molécule de chlore, n'ont pas d'effet sur la couche d'ozone stratosphérique et leur développement a été encouragé notamment pour se substituer aux CFC(s) Néanmoins, ils ne présentent pas les mêmes performances énergétiques, en particulier en

réfrigération, en basse température et ils nécessitent, pour leur emploi, le remplacement intégral des équipements. Par ailleurs, ils contribuent fortement à l'effet de serre en cas de mise à l'atmosphère accidentelle ce qui hypothèque fortement la pérennité d'emploi de ces fluides.

Le CO2 présente beaucoup d'intérêts, mais génère des contraintes d'exploitation lourdes (pression de service importante – sécurité des personnes). Il sera plutôt privilégié pour la basse température (surgélation) et associé à un autre fluide frigorigène.

L'ammoniac (NH3), est largement utilisé comme fluide frigorigène dans l'entreposage et l'industrie de transformation alimentaire. Cette utilisation est tout à fait marginale, en volume, comparée aux autres emplois de l'ammoniac (probablement moins de 1%). L'ammoniac est, historiquement, employé comme fluide frigorigène car particulièrement efficace sur le plan énergétique pour les grandes installations industrielles agroalimentaires, notamment en basse température (surgélation et stockage). N'ayant aucun effet sur l'environnement, son utilisation est favorisée par l'ensemble des autres pays européens et encouragée par les organisations non gouvernementales de protection de l'environnement. Toutefois, la toxicité de l'ammoniac peut rendre son utilisation dangereuse mais le respect des règles de sécurité ne le rend pas plus dangereux que d'autres sources d'énergie.

La réglementation française présentant des dispositions qui restreignent fortement l'emploi de l'ammoniac, les professionnels ont entamé, depuis plusieurs années, des discussions afin d'en permettre un emploi raisonné débouchant sur des propositions concrètes d'aménagements. La prise en compte de l'ensemble des propositions élaborées par la profession permettrait à la chaîne logistique agroalimentaire française de répondre avec succès aux défis de développement auxquels elle doit faire face. A cet égard, la politique du Groupe est de privilégier l'emploi des fluides naturels et pérennes que sont le NH3 et le CO2.

Les constructions

La réglementation française impose des normes de construction pour les entrepôts sous température dirigée, notamment vis-à-vis des dispositifs de prévention (comportement au feu, désenfumage, extinction automatique,...), normes sans commune mesure avec les risques réellement encourus au regard du retour d'expérience. L'une des raisons est l'absence de rubrique spécifique pour les entrepôts frigorifiques dans les arrêtés et circulaires d'application. Néanmoins, les dispositions constructives applicables aux entrepôts secs sont fréquemment prises comme référentiel pour l'élaboration des arrêtés d'autorisation correspondants. Cette spécificité réglementaire pénalise grandement les opérateurs français vis à vis de leurs concurrents au sein de l'Union Européenne.

Il conviendrait que les propositions de mesures constructives et organisationnelles proposées par l'ensemble des professionnels du secteur et regroupées dans un « guide de prévention incendie dans les entrepôts frigorifiques » soient prises en compte, l'objectif étant d'arriver à des coûts de construction et d'exploitation acceptables et concurrentiels. Il serait également souhaitable qu'une rubrique spécifique à ce type d'entrepôt soit créée pour que les règles du jeu ne soient plus soumises à interprétation et qu'elle modifie les seuils de déclaration et d'autorisation, pour améliorer la réactivité dont doivent faire preuve les industriels français pour répondre aux appels d'offres de leurs clients. C'est en ce sens qu'œuvre le Groupe en participant activement aux travaux des instances professionnelles dans ce domaine.

Le transport et de la distribution

L'objectif principal recherché concernant le parc de véhicules est de conjuguer la sécurité avec la diminution des consommations et des atteintes à l'environnement. Le déploiement de l'informatique embarquée s'est poursuivi en vue de disposer de données de conduite et d'améliorer l'efficacité globale du parc. Par ailleurs, de nouveaux pneumatiques sont utilisés pour réduire les consommations directes.

En fin d'année 2008, 54 % des ensembles moteurs du Groupe étaient conformes aux normes Euro 2 et 3 tandis que 31 % étaient conformes à Euro 4 et 15 % Euro 5. Ces pourcentages devraient s'élever, respectivement à 34%, 31% et 35% en fin 2009. Conscient de l'impact environnemental de sa flotte de véhicules, STEF-TFE a accéléré ses commandes de véhicules aux normes Euro 5 qui ne seront obligatoires qu'en septembre 2009. D'après les estimations qui ont pu être faites, la mesure de l'empreinte carbone des activités transport du Groupe conduit à un chiffre de 350 KT de CO2 pour 300 millions de kilomètres parcourus dont 275 KT de consommation moteur et 75 KT pour les groupes frigorifiques.

Des études récentes sur l'aérodynamisme des poids lourds ont montré des gains potentiels de consommations pouvant aller jusqu'à 20% dans certaines conditions. Le groupe a décidé dans un premier temps de soigner la partie déflecteur de toit des tracteurs en ajoutant cette option dans ses commandes. D'autres pistes seront étudiées notamment sur les semi-remorques en collaboration avec les carrossiers.

Un nouveau modèle de groupe frigorifique est apparu fin 2008 et montre des gains de consommations de 20%, il sera progressivement déployé d'abord en version mono température puis multi température. Enfin, les essais de groupes cryogéniques fonctionnant à l'azote liquide continuent mettant en évidence une faisabilité technique qui devra être confirmée au niveau économique au bout d'un an de fonctionnement. Enfin, l'utilisation de véhicules chargés à l'arrêt pendant le week-end fera l'objet d'une étude pour un branchement en mode électrique réduisant les émissions diesel et le bruit ambiant.

L'ensemble des actions menées par le Groupe dans le cadre du développement tant au niveau des directions concernées qu'au niveau de comités spécialisés travaillant sur l'élaboration d'un référentiel HSE (Hygiène, Sécurité, Environnement) feront l'objet d'un document de synthèse (Passeport pour le Développement Durable) dont la finalisation est en cours.

LES RISQUES DU GROUPE

Les risques liés à l'activité

Outre les risques liés aux personnes et à l'environnement traités précédemment, le Groupe de par son activité centrée sur les denrées périssables et plus généralement sur les produits à contrainte de température et de date, est exposé à différents risques d'exploitation. Les principaux concernent la destruction des outils d'exploitation et la rupture de la chaîne du froid avec ses conséquences sur les marchandises confiées.

L'organisation globale du Groupe et l'importance de ses implantations, notamment sur le territoire national, lui permettraient de faire face, dans un délai rapide, à l'impossibilité d'utiliser un ou plusieurs de ses outils d'exploitation.

Cette problématique est particulièrement sensible pour l'activité de groupage, avec un fonctionnement en réseau qui est au cœur même du dispositif. C'est pourquoi, en permanence, la Direction d'Exploitation est chargée de prévoir et de mettre en œuvre des solutions pour assurer la continuité de l'exploitation en dépit des aléas qui se présentent (climatiques, sociaux ou d'ordre accidentel).

Les outils immobiliers du Groupe sont équipés de systèmes d'enregistrement de température pendant l'exploitation et de systèmes de télésurveillance pour les périodes hors exploitation, c'est à dire du vendredi soir au lundi matin pour les entrepôts frigorifiques et du samedi midi au dimanche soir pour les plates-formes de transport. L'objectif est donc de garantir le maintien de la chaîne du froid et la fraîcheur des produits et de réduire au maximum les risques de destruction d'un bâtiment par suite du déclenchement d'un incendie. Depuis plusieurs années, le Groupe a développé tout à la fois une politique de prévention et une politique de protection, y consacrant, de manière récurrente, d'importantes sommes.

Conscient également de sa dépendance aux flux d'informations qui circulent quotidiennement et à leur sécurisation, le Groupe a agi sur plusieurs fronts. Une attention toute particulière a été portée à la sauvegarde des données et à la mise en œuvre rapide de leur restauration en cas d'incident affectant les unités centrales. De la même manière, la sécurisation des données et le maintien de l'inviolabilité des systèmes d'information constituent un enjeu fondamental de la relation entretenue avec les clients du Groupe.

Le Groupe dispose, au travers de ses programmes d'assurances, tant en dommages/pertes d'exploitation qu'en responsabilité civile, d'une couverture étendue, aussi adaptée que possible aux responsabilités qu'il assume. Une politique prudente en matière de garanties et de franchises, revalidée périodiquement pour répondre aux évolutions des marchés et à la croissance du Groupe, doublée d'une politique volontariste de prévention et de formation, réduit l'exposition du Groupe aux conséquences d'un important sinistre

LES RISQUES DE MARCHÉ

Risque de liquidité

Les besoins de trésorerie du Groupe sont assurés, majoritairement, par les lignes de crédit obtenues au niveau de la société mère. STEF-TFE dispose au 31 décembre 2008, de 15 lignes de crédit confirmées à moyen terme, totalisant 121,3 millions d'euros. Elles sont utilisées à hauteur de 65 millions au 31 décembre 2008. Les tirages sont effectués pour des périodes comprises entre 10 jours et trois mois et portent intérêt au taux du jour du tirage. L'échéance de ces lignes de crédit s'établit ainsi à 1 an : 37,3 millions d'euros ; à 2 ans : 34,3 millions d'euros ; à 3 ans : 49,7 millions d'euros.

Les sociétés STEF-TFE et STEF-TFE Transport disposent également d'autorisations de découverts, sans échéances convenues, totalisant 41 millions d'euros, dont 18 non utilisées au 31 décembre 2008. Les lignes de crédit confirmées, non utilisées, et les autorisations de découvert disponibles, combinées avec une bonne planification des flux, assurent au Groupe une excellente maîtrise de son risque de liquidité.

Certaines lignes et emprunts (y compris l'emprunt OBSAAR) sont assortis d'engagements de la part du groupe, notamment le respect de ratios financiers. Les principaux ratios sont les suivants : EBITDA / Charges financières nettes supérieur à 6 (6,5 pour l'OBSAAR) et Endettement Net / Fonds Propres inférieur à 1,6 ou 1,7. Au 31 décembre 2008, Le Groupe respecte l'ensemble des engagements attachés aux financements dont il dispose.

Risque de taux d'intérêt

L'endettement financier consolidé du Groupe est essentiellement à taux variable, qu'il s'agisse des tirages à court terme sur lignes confirmées à long terme ou de l'endettement en crédit-bail et en prêt long terme hypothécaire qui constituent les deux modes habituels de financement des immobilisations.

Pour se couvrir du risque de taux, le Groupe met en place des instruments dérivés de taux qui peuvent être des swaps, des options, ou des combinaisons des deux instruments précités.

En France, au 31 décembre 2008, le groupe disposait de cinq instruments, souscrits en 2007, représentant un notionnel de 280 millions d'euros et couvrant ainsi pratiquement la totalité des lignes de financement à taux variable, hors découverts et dettes financières diverses.

Leurs principales caractéristiques sont rappelées ci-après :

Deux Caps de 100 M€ de notionnel unitaire permettant de recevoir, à chaque échéance, la différence entre l'Euribor 3 mois et 4 % lorsque l'Euribor 3 mois est supérieur à 4 %. Trois instruments, de type Swap, complètent le dispositif mais couvrent des notionnels plus faibles entre 20 et 40 millions d'euros. L'ensemble des instruments arrive à échéance dans le courant du premier trimestre 2009.

Sur 2008, le Groupe n'a pas souhaité souscrire d'instruments complémentaires, afin d'éviter tout risque de sur-couverture.

En Espagne, existent trois instruments de couverture mis en place en 2006, afin de couvrir un risque de taux inhérent à des contrats de financement de crédit-bail, indexés sur du taux variable. Ces instruments représentent un notionnel consolidé de 36 M€. Un swap de 25 M€ de notionnel, souscrit en juillet 2006, pour une période de 3 ans et amortissable mensuellement, permet d'échanger l'Euribor 6 mois contre un taux fixe de 3.82 %. Un swap de 6 M€ de notionnel, souscrit en janvier 2006, pour une période de 5 ans, non amortissable, permet de recevoir à chaque échéance annuelle l'Euribor 12 mois et de payer un taux fixe compris dans une fourchette entre 2.75 % au minimum et 4.75 % au maximum selon la variation de l'Euribor 12 mois.

Un swap désactivant, souscrit en mars 2006, pour une période de validité de 4 ans et 9 mois, d'un notionnel de 5 M€, non amortissable, permettant de recevoir à chaque échéance trimestrielle l'Euribor 3 mois et de payer annuellement un taux compris dans une fourchette entre 2.90 % au minimum et 3.50 % au maximum selon la variation de l'Euribor 12 mois et l'Euribor 12 mois si la barrière est désactivée.

Risque de crédit-client

Aucun client ne représente plus de 10 % du chiffre d'affaires du Groupe, ce qui limite le risque que la défaillance de l'un d'entre eux puisse avoir des effets significatifs sur les résultats du Groupe. STEF-

TFE a signé des contrats d'assurance-crédit pour se couvrir du risque de défaillance de ses clients.

Risque de change

Bien que les flux en devises hors Euro restent relativement équilibrés avec la zone Euro et ne créent donc pas de position de change à risque, il convient néanmoins de souligner la perte de change constatée sur une avance en compte courant à une de nos filiales implantée au Royaume Uni et qui n'avait pu procéder au refinancement local de sa dette en Livre Sterling, en raison des difficultés rencontrées dans ce domaine à partir de 2008. Rappelons que la Livre Sterling s'est dépréciée de 30% par rapport à l'Euro en 2008, dont 14.5% sur le seul mois de décembre 2008.

Risque sur le gazole

En tant que consommateur important de gazole, STEF-TFE qui est exposé aux variations du prix de ce carburant n'envisage pas, pour le moment, de procéder à des achats d'instruments de couverture. Outre les mécanismes de répercussion de cette charge, le Groupe privilégie surtout l'optimisation des achats avec des acheteurs dédiés ainsi que la mise en œuvre de mesures visant à réduire les consommations.

LES COMPTES CONSOLIDÉS

	2008	2007
	<i>Millions d'euros</i>	<i>Millions d'euros</i>
Chiffre d'affaires Total	2 081	1 932
Chiffre d'affaires des filiales exclusivement dédiées à l'Export	71,3	61,2
Chiffre d'affaires des filiales européennes	350,7	274,1
- dont péninsule Ibérique	169,3	154,2
- dont Italie	137,3	73,2
- dont Benelux	28,1	31,8
- dont Grande-Bretagne	15,9	14,9

La croissance globale des activités du cœur du métier, c'est à dire le transport et la logistique, s'établit à 7,51 % sur l'ensemble de l'exercice 2008. Après prise en compte des autres activités y compris négoce et CMN, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'inscrit à 2 081 millions d'euros (1 932 millions en 2007) et affiche un taux de croissance annuel de 7,74 %. La variation de périmètre est importante en 2008 en raison de la prise en compte des activités du groupe Cavalieri sur un exercice complet au lieu du seul second semestre en 2007 soit un impact de 65 M€. Si l'on exclut l'incidence de la variation de périmètre, la croissance du transport et de la logistique représente 3,78 % sur l'année.

Le pôle des Affaires Européennes, qui a été organisé à compter du 1^{er} janvier 2007, regroupe la plupart des activités domestiques hors France c'est-à-dire Espagne, Portugal, Belgique, Italie, Grande Bretagne et Suisse, à l'exception des activités produits de la mer en Ecosse et en Italie pour des raisons de spécificité du produit. Il couvre, par ailleurs, les six structures spécialisées opérant sur les flux européens ainsi que sur le Maghreb. Cet ensemble a représenté un chiffre d'affaires global de 422 M€ à comparer à 335,4 M€ en 2007.

Le chiffre d'affaires réalisé par les filiales européennes s'est élevé à 350,7 M€ contre 274,1 M€ en 2007. L'augmentation globale recouvre des situations diverses. La péninsule ibérique continue à bénéficier d'une tendance favorable. L'Espagne avec 138,2 M€ est en croissance de 8% tandis que le Portugal avec 31,1 M€ maintient son rythme soutenu avec 18%. Le chiffre d'affaires des filiales italiennes inclut, pour la première année, sur un exercice entier, le groupe Cavalieri et TFE DA, filiale commune à 50/50 avec Cavalieri. Cavalieri et TFE DA représentent un chiffre d'affaires de 129,8 M€, le solde revenant aux activités de Tradimar Milano, spécialisée dans les produits de la mer (7,5 M€). Les chiffres d'affaires réalisés en Grande-Bretagne et en Ecosse sont globalement en légère hausse. Les activités du Benelux sont majoritairement exercées en Belgique où le chiffre d'affaires des deux filiales, l'une en transport et l'autre en logistique a atteint 26,3 M€ dont 2,6 M€ au titre du négoce. L'activité aux Pays Bas, quoique modeste encore (1,8 M€) a augmenté de près de 40%.

Par ailleurs, les activités export exercées au sein des filiales de transport en France ont représenté un montant de 87,5 M€.

(En milliers d'euros)

Cumul annuel	2008	2007	%
▪ Transport	1 361,3	1 247,0	+9,17%
▪ Logistique	513,4	496,7	+3,36%
Sous-total	1 874,7	1 743,7	+7,51%
▪ Maritime	91,8	85,4	+7,5%
▪ Négoce et Autres activités	114,9	102,7	+11,88%
Total	2 081,4	1 931,8	+7,7%

La structuration d'un pôle dédié aux affaires européennes et le poids accru qu'il représente, du fait de l'intégration de la société Cavalieri, a amené le Groupe à affiner son approche de la ventilation des activités des plateformes de la péninsule ibérique au travers d'un outil adapté. Ainsi, les chiffres

d'affaires des sociétés espagnoles et portugaises, qui étaient, précédemment, affectés en totalité à l'activité logistique sont désormais ventilés entre les activités logistiques d'une part et transport d'autre part. Le montant du chiffre d'affaires reclassé de l'activité Logistique vers le Transport, en 2007, représente 68,8 millions d'euros.

Les activités de prestation logistique, qui représentent 27,4% du chiffre d'affaires consolidé hors maritime, négoce et autres activités, sont passées de 495,7 M€ à 513,4 M€. Cette croissance (+3,35%) est principalement imputable à l'intégration, en année pleine des activités logistiques du groupe Cavalieri qui représentent 41,2 M€.

Les activités de transport représentent 1.361 M€ en croissance de 9,2% sur l'année précédente (5,6% à périmètre constant). La refacturation, sous forme de surcharge en pied de facture, de la hausse du coût des carburants, a contribué à cette croissance, pendant les neuf mois de l'année 2008. La baisse progressive des volumes et la concurrence accrue qui a résulté de la dégradation de l'environnement économique ont pesé sur le dernier trimestre et conduit à une stagnation du chiffre d'affaires transport sur cette période.

Les activités maritimes ont connu une croissance soutenue (+7,5%) malgré l'immobilisation du Scandola qui a perturbé l'exploitation au premier semestre. Au total, le chiffre d'affaires de ce pôle représente 91,8 M€ à comparer avec 85,4 M€ en 2007.

La partie négoce et autres activités est en augmentation de 12,2 M€ d'un exercice sur l'autre. La croissance est imputable à hauteur de 9 M€ environ au développement des activités de la restauration hors foyer (+12,1 M€ en France - 3,3 M€ au Benelux). Les autres activités, hors Agrostar, ont généré un chiffre d'affaires en légère hausse et atteignent 8,8M€ dont 4,6 M€ pour les Chais de la transat et le solde pour des locations immobilières hors groupe. Agrostar, qui regroupe l'ensemble des équipes systèmes d'information, a généré un chiffre d'affaires externe de 4,3 M€ à comparer avec 4,8 M€ en 2007.

Compte tenu de son mode d'organisation notamment dans le groupage frigorifique, les différentes sociétés du Groupe sont amenées à se facturer des prestations qui sont éliminées dans le cadre de la consolidation. De la même manière, des outils immobiliers du Groupe sont localisés dans des structures entièrement contrôlées par le Groupe qui facturent des loyers dans les conditions normales et courantes. Enfin, la structuration juridique du Groupe et la localisation des services fonctionnels dans certaines entités justifient l'existence de locations gérances et de redevances de gestion conclues, elles aussi, à des conditions normales et courantes

	2008	2007	Variation
	Millions d'euros	Millions d'euros	En %
Chiffre d'affaires	2 081	1 932	+7,7
Bénéfice opérationnel	85,4	83,2	+2,7
Résultat avant impôt	65,0	67,6	-3,8
Charge d'impôt	(19,8)	(18,2)	
Part des sociétés en équivalence	+ 0,4	-0,4	
Résultat net	45,6	49,0	-7,0
- dont part du Groupe	40,5	44,4	-8,9
- dont intérêts minoritaires	5,1	4,6	

Les consommations en provenance des tiers qui constituent le plus gros poste de charges s'élèvent à 1.258 millions d'euros, en progression de 8,8 %. Les charges de sous-traitance représentent 48,8 % de ce poste et se sont élevés à 614,1 M€, en croissance de 15,9 % sur l'exercice précédent, ce qui s'explique pour partie par l'effet périmètre en Italie et pour partie par le développement des activités de flux. Les impôts et taxes enregistrent une baisse de 2 M€ et s'établissent à 42,7 M€.

Les charges du personnel, intérim inclus, ont augmenté de 5,4 % ce qui est en cohérence avec l'accroissement des effectifs et s'élèvent à 696 M€. Les dotations aux amortissements augmentent sensiblement et atteignent 73,3 M€ contre 67,5 M€ en 2007.

Le solde des provisions constitue une charge nette de 4,1 M€ contre une reprise nette de 1 M€ en 2007. Les autres produits et charges opérationnels qui représentaient une charge de 0,6 M€ en 2007 dégagent un profit net de 3,9 M€. En analysant les principales opérations conduisant à ce solde, on constate que les plus values de cession sur actifs atteignent 3,7 M€, les autres produits 0,8 M€ et le solde correspond à des pertes diverses.

Au total, le bénéfice opérationnel est en progression de 2,7% % et s'inscrit à 85,4 M€ soit, rapporté au chiffre d'affaires consolidé, une marge de 4,1 %.

Les éléments financiers se soldent par une charge nette de 20,4 M€ contre 15,6 M€ en 2007. Cette évolution est partiellement due au coût financier de l'endettement brut, les investissements importants effectués en Italie contribuant à l'accroissement de ces charges (+0,7 M€). On note également la comptabilisation de la juste valeur d'instruments de couverture (écart de 2,2 M€ par rapport à 2007)

Le résultat avant impôt s'établit à 65 M€ à comparer à 67,6 M€ pour l'exercice précédent soit une diminution de 3,8 % subissant la dégradation du résultat financier.

La charge d'impôts enregistrée au compte de résultat s'élève à 19,8 M€, en augmentation de 9 % par rapport à l'exercice précédent. Elle traduit une hausse de 4 points du taux effectif d'impôt qui représente 31 % du résultat avant impôt contre 27% en 2007.

La quote-part du résultat net des entreprises associées est un produit de 0,4 M€.

Le résultat net s'établit à 45.569 milliers d'euros dont 40.488 milliers d'euros pour la part attribuable aux actionnaires de STEF-TFE. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires de STEF-TFE représentent 263,1 M€ à comparer à 260,3 M€ en 2007. Le ratio des dettes financières nettes sur capitaux propres totaux s'établit à 1,22. Celui de fin 2007 était de 0,99 après reclassement. Le montant des dettes financières brutes est de 434,3 M€ tandis que la trésorerie s'élève à 44,2 M€ conduisant à un endettement net de 390 M€ en croissance de 82 M€ par rapport à l'exercice précédent.

La capacité d'autofinancement qui était de 121 M€ diminue de 7,5 M€ et atteint 113,5 M€. Le programme d'investissement de l'exercice a représenté 126,1 M€ en progression de 23 M€ sur l'exercice précédent qui s'était élevé à 103,1 M€.

LES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

Il convient de signaler, à titre liminaire, que la comparabilité des comptes de la société mère est affectée par les différentes opérations de filialisation intervenues, au sein du pôle STEF, à effet du 1^{er} janvier 2008. De ce fait la société STEF-TFE est devenue une holding quasiment pure ne détenant plus que des ensembles immobiliers donnés en location aux sociétés d'exploitation. Le chiffre d'affaires, qui est constitué de locations et de prestations essentiellement internes au Groupe, s'établit à 10,5 M€, contre 92,5 M€ en 2007. Les produits imputables à des tiers, reprises sur dépréciations et autres produits représentent 32,1 M€ à comparer avec 40,9 M€ en 2007.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 42 M€ contre 121,2 M€ en 2007. Les charges de personnel, intérim inclus, représentent 7,6 M€ tandis que le poste des dotations aux amortissements et provisions passe de 10,1 M€ à 10,7 M€ étant précisé qu'il s'agit du seul poste réellement comparable d'une année sur l'autre. Le poste impôts et taxes diminue très sensiblement du fait de la fin de l'activité d'entreposage et de l'impact sur le calcul de la taxe professionnelle. Il s'établit à 0,8 M€. Le résultat d'exploitation est donc bénéficiaire de 0,6 M€ contre 12,1 M€ en 2007.

Les produits financiers, qui sont essentiellement composés, en 2008 comme en 2007, de revenus de participations, sont restés stables et représentent 32,8 M€ contre 33,7 M€ en 2007 alors que les dividendes encaissés augmentent de 2,1 M€. Les autres intérêts et produits assimilés augmentent de 2,8 M€ tandis qu'une reprise de dépréciations à hauteur de 3 M€ est enregistrée.

Au total, les charges financières s'élèvent à 20,2 M€, conduisant à un résultat courant positif de 13,2 M€ contre un résultat de 25,3 M€ en 2007.

Le résultat exceptionnel qui était de +0,7 M€ en 2007 passe à 3,1 M€ en 2008 comprenant une reprise nette de provisions réglementées à hauteur de 3 M€ contre une reprise nette de 2,1 M€ en 2007. Les opérations sur capital n'ont pratiquement pas d'incidence sur le résultat.

Après prise en compte d'un produit d'impôt lié à l'intégration fiscale (STEF-TFE est tête de Groupe fiscal) de 3,9 M€, le résultat net est un bénéfice de 20 206 848,01 € contre 26 037 781,01 € en 2007. Il n'y a pas eu de mouvement au titre des filiales et participations.

Il est proposé à l'Assemblée d'affecter le résultat bénéficiaire de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	20 206 848,01€
Report à nouveau	45.533.540,44€
formant un total disponible de	65 740 388,45 €

Sera affecté de la façon suivante:

A la distribution d'un dividende de 1,05 € par action

soit une distribution globale de 14.191.431,45 €

Au report à nouveau à hauteur de 51.548.957,00 €

étant précisé que si, lors de la mise en paiement, la société détenait certaines de ses propres actions, la somme correspondant au montant du dividende qui n'aurait pas été versé au titre de ces actions, serait affectée au compte de report à nouveau.

La distribution du dividende aura lieu à partir du 25 mai 2009.

Les dividendes distribués au titre des trois précédents exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende net par action	Revenu global par action
2005	0,76	0,76
2006	0,85	0,85
2007	1,00	1,00

Conformément à l'article 223 quinquies du CGI, le Conseil précise à l'Assemblée Générale qu'il n'y a pas eu de frais généraux ayant donné lieu à réintégration dans le bénéfice imposable au titre de l'article 39-5 du même code, c'est à dire les frais généraux omis dans le relevé spécial annexé à la déclaration des résultats, les frais généraux excessifs et non engagés dans l'intérêt direct de l'entreprise.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

EVOLUTION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Capital social

Au 31 décembre 2007, le capital social de la Société était de 13.603.672 €, composé de 13.603.672 actions de 1 € de nominal

Le conseil d'administration de la Société du 10 décembre 2008 a réalisé les opérations suivantes :

- augmentation de capital d'un montant de 12.944 euros par suite de l'exercice, au cours de l'exercice 2008, de 12.944 options de souscription d'actions de la troisième tranche (exerçables à compter du 15 décembre 2005), au prix de 9,76 € par option, soit un montant de 126.333,44 €.

Le capital social de la société STEF-TFE s'est trouvé augmenté de 12.944 € et une prime d'émission de 113.389,44 € a été constatée.

Le capital de la société STEF-TFE qui était de 13.603.672 € composé de 13.603.672 actions de 1 € de nominal, s'est trouvé porté à 13.616.616 €, composé de 13.616.616 actions de 1 € de nominal.

- réduction du capital social de 100.967 euros, par annulation de 100.967 titres STEF-TFE acquis au cours de l'année 2008 dans le cadre du programme de rachat d'actions.

Le capital s'est trouvé ainsi ramené à 13.515.649 €, composé de 13.515.649 actions d'une valeur nominale de 1 euro. La différence entre la valeur nominale et la valeur d'acquisition des titres (3.563.845 €), soit 3.462.878 €, a été prélevée sur la prime d'émission, précédemment constatée, ramenant celle-ci à zéro, et pour le solde soit 3.349.488,56 euros, sur le compte prime d'émission et d'apport figurant au bilan du 31 décembre 2007, ramenant celui-ci à 4.283.743,50 euros.

Cette décision de réduction du capital a été prise à la suite de la délégation conférée au Conseil d'administration par l'Assemblée Générale du 14 mai 2008, dans sa seizième résolution.

En conséquence, au 31 décembre 2008, le capital social s'élève à 13.515.649 €, composé de 13.515.649 actions d'une valeur nominale de 1 euro.

Répartition du capital et des droits de vote

Les principaux actionnaires connus de la société au 31 décembre 2008 sont :

Actionnaires	Capital	Droits de vote
	%	%
Atlantique Participations	19,72	24,47
FCP des Salariés du Groupe	15,30	16,66
Bestinver	9,31	5,79
Invesfroid	8,32	10,35
Société des Personnels de la Financière de l'Atlantique	5,72	7,10
AGF Vie	5,35	6,65
Minosfin	5,53	6,42
Union Economique et Financière	3,64	4,52

Les franchissements de seuils observés depuis le 1er janvier 2008 sont les suivants :

- 25 février 2008 : la société Minosfin, contrôlée par Monsieur Norbert Dentressangle, a déclaré avoir franchi en hausse, le 21 février 2008, le seuil de 5% des droits de vote de la société STEF-TFE, et détenir 746.832 actions STEF-TFE représentant 1.123.172 droits de vote, soit 5,49% du capital et 5,08% des droits de vote de cette société ;

- Le 4 juillet 2008, la société Bestinver Gestion SA, SGIIC (CL Juan de Mena, 8, 28014 Madrid, Espagne), agissant pour le compte de fonds et SICAV dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 27 juin 2008, par suite d'une acquisition d'actions STEF-TFE sur le marché, le

seuil de 5% des droits de vote de la société STEF-TFE et détenir pour le compte desdits fonds et SICAV, 1 089 026 actions STEF-TFE représentant autant de droits de vote, soit 8,01% du capital et 5,06% des droits de vote.

- Les 2 et 4 septembre 2008, la société BNP Paribas Asset Management, agissant pour le compte du FCPE STEF TFE dont elle assure la gestion, a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi individuellement en hausse, le 8 juillet 2008, par suite d'une acquisition d'actions STEF-TFE sur le marché, le seuil de 15% du capital de la société STEF-TFE et détenir pour le compte dudit fonds, à cette date, 2 052 571 actions STEF-TFE représentant 3 609 847 droits de vote, soit 15,09% du capital et 16,78% des droits de vote.

- Les 4 et 8 septembre 2008, la société BNP Paribas Asset Management, agissant pour le compte du FCPE STEF-TFE France dont elle assure la gestion, a précisé que le FCPE STEF TFE France et les dirigeants actionnaires de STEF-TFE détenaient de concert, au 4 septembre 2008, 6 492 088 actions STEF-TFE représentant 12 477 684 droits de vote de cette société, soit 47,72% du capital et 58,02% des droits de vote.

Les structures d'encadrement et le FCPE STEF TFE, agissant de concert détenaient de concert, au 31 décembre 2008, 6 513 645 actions STEF TFE représentant 12 496 841 571 droits de vote de cette société, soit 48,19% du capital et 57,46% des droits de vote.

ACQUISITION PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

Programme de rachat d'actions 2008

Durant l'exercice 2008, deux programmes de rachat d'actions se sont succédé :

- le programme de rachat voté par l'assemblée générale des actionnaires du 22 mai 2007, Au titre de ce programme, 611.661 titres ont été achetés dont 110.000 ont été annulés. A la date de l'assemblée du 14 mai 2008, la société détenait donc 501.661 titres STEF-TFE acquis dans le cadre du programme de rachat pour un montant moyen pondéré de 43,35€ soit un coût global de 21,7 M€.

- le programme de rachat voté par l'Assemblée Générale du 14 mai 2008, aux termes de la 14ème résolution. Ce programme a fait l'objet d'un descriptif décrivant ses principales caractéristiques, ses objectifs et modalités d'application, en application des articles 241-1 à 241-6 du Règlement général de l'AMF.

Le cours maximal à l'achat a été fixé à 65 €, soit un montant plafond du programme d'acquisition de 44.211.934 euros, pour une part maximale de capital à acquérir de 5 %, compte non tenu des actions auto-détenues à la date du précédent programme de rachat d'actions (501.661 actions à la date de la réunion du conseil d'administration du 26 mars 2008).

Il est d'une durée de 18 mois à compter de la date de la tenue de l'Assemblée Générale, soit jusqu'au 14 novembre 2009.

Le bilan du programme en cours au 31 décembre 2008, est le suivant :

Du 14 mai au 10 décembre 2008, 100.967 titres STEF-TFE ont été acquis pour un montant brut moyen de 35,30 euros. Ces titres ont été annulés par le conseil du 10 décembre 2008. Entre la date du conseil et la clôture de l'exercice, 4.926 titres ont été acquis pour un montant brut moyen de 30,35 € par action.

Depuis la clôture de l'exercice et à la date du Conseil du 26 mars 2009, 10.942 options d'achat d'actions ont été exercées. Ainsi, le nombre de titres auto-détenus affectés à la couverture des besoins du programme d'option d'achats s'est trouvé ramené à 91.592 actions STEF-TFE.

Enfin, à la date du conseil d'administration du 26 mars, la société détient 19.162 titres STEF-TFE acquis dans le cadre du programme de rachat pour un montant moyen pondéré de 30,21 € soit un coût global de 0,6 M€.

Il sera proposé à la prochaine assemblée de renouveler ce programme pour des finalités déterminées en fixant le cours maximal d'achat à 55 €, soit un montant plafond du programme d'acquisition de 41.707.105 euros, pour une part maximale de capital à acquérir de 10 % (après prise en compte des actions auto-détenues par la Société), soit 1.351.564 actions au 31 décembre 2008.

Afin de permettre au conseil d'administration de mettre en œuvre les objectifs du programme de rachat d'actions précité, il est proposé à l'assemblée générale d'autoriser le conseil d'administration à annuler tout ou partie des actions acquises par la Société dans la limite, par période de vingt-quatre mois, de 10 % du capital social de la Société et à réduire corrélativement le capital social.

CONTRAT DE LIQUIDITE

Un contrat de liquidité d'un an, renouvelable par tacite reconduction, d'un montant initial de 500.000 euros a été conclu le 1er juin 2006 sur Euronext Paris avec la société de bourse Gilbert Dupont.

Il est conforme à la Charte de déontologie établie par l'Association française des entreprises d'investissement approuvée par la décision AMF du 22 mars 2005.

Au 31 décembre 2008, le solde d'auto détention au titre du contrat de liquidité s'établit à 30.656, compte tenu des 5.803 titres auto-détenus au 31 décembre 2007.

Enfin, à la date du conseil d'administration du 26 mars, la société détient 34.868 titres STEF-TFE acquis dans le cadre du contrat de liquidité.

DELEGATIONS DE COMPETENCE EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

L'Assemblée générale du 14 mai 2008 a délégué sa compétence au Conseil d'administration en vue de procéder à l'émission d'actions ordinaires et / ou des valeurs mobilières donnant accès au capital et / ou à l'attribution de titres de créance avec maintien du droit préférentiel de souscription.

Caractéristiques de la délégation	Montant maximal nominal autorisé	Montant consommé au 31.12.2008	Solde	Echéance de la délégation
Augmentation de capital	1.500.000	904.976	595.024	13 juillet 2010
Titres de créance susceptibles d'être émis	150.000.000	99.999.848	50.000.152	13 juillet 2010

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

Dans le cadre de la délégation susmentionnée, STEF-TFE a procédé, en date du 21 juillet 2008 à l'émission d'un emprunt de 99.999.848 euros, représenté par 452.488 obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (« OBSAAR ») d'une valeur nominale unitaire de 221 euros.

Chaque obligation étant assortie de deux bons de souscription et / ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR), le nombre maximum d'actions susceptibles d'être émises dans le cadre de cette décision, provenant de l'exercice des BSAAR s'élève à 904.976. Il convient de préciser que 501.661 actions auto détenues ont été affectées à la couverture des souscriptions ou acquisitions résultant de cette émission d'OBSAAR.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La composition du Conseil d'administration n'a pas été modifiée durant l'exercice 2008.

L'Assemblée Générale du 14 mai 2008 a ratifié les cooptations au poste d'administrateur réalisées par le Conseil d'administration, de la société Atlantique Participations, représentée par Monsieur François de Cosnac, et de Monsieur Emmanuel Hau.

Les mandats d'administrateurs de Messieurs Bernard Jolivet, Dominique Nouvellet, Xavier du Terrail et

celui d'Atlantique Participations ont été renouvelés pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera, en 2014, sur les comptes de l'exercice 2013.

Par ailleurs, Monsieur Jolivet a été renouvelé dans ses fonctions de Vice Président et de Directeur Général Délégué pour la durée de son mandat d'Administrateur. Le Conseil d'administration de la Société lui a conféré les pouvoirs généraux de l'article L.225.56 du code de commerce.

Monsieur Nadiras, membre du Conseil de surveillance du fonds commun de placement des actions de la Société et représentant des salariés porteurs de parts, est administrateur de STEF-TFE, la société répondant dans ces circonstances aux dispositions de l'article L. 225-23 du Code de Commerce. Ce dernier ayant fait valoir ses droits à la retraite, l'assemblée générale des actionnaires de STEF-TFE est appelée à désigner un administrateur représentant les salariés actionnaires choisi parmi les membres du Conseil de surveillance du fonds commun de placement.

MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES ADMINISTRATEURS

Durant l'exercice écoulé, **Monsieur Francis Lemor**, Président Directeur-Général, administrateur depuis 1983, a exercé les mandats et fonctions suivants :

- Administrateur de la CMN,
- Administrateur de SDF Iberica
- Membre du Comité de Surveillance de Cryologis Développement,
- Représentant permanent de STEF-TFE au conseil d'Atlantique Développement

L'ensemble de ces sociétés est dans le Groupe STEF-TFE.

Monsieur Lemor est également administrateur de la société UEF, de la Société Immobilière du Palais des Congrès (SIPAC) et de Comexposium.

Durant l'exercice écoulé, **Monsieur Bernard Jolivet**, Vice-président et Directeur Général Délégué, administrateur depuis 1996, a exercé les mandats et fonctions suivants :

- Président de STEF-TFE Transport
- Administrateur de SDF Iberica et de TFE Benelux
- Administrateur de Cavalieri Trasporti Spa et administrateur de Cavalieri Fin Srl
- Directeur de TFE International limited
- Président de Atlantique SA,
- Représentant permanent de STEF-TFE aux conseils de Stim d'Orbigny et EFL,
- Représentant permanent de la société Immostef au conseil d'Atlantique Développement
- Membre du Comité de Surveillance de Cryologis Développement

Représentant permanent de STEF-TFE Transport au conseil de Tradimar Sète et Transcosatal Finances

Durant l'exercice écoulé, **Monsieur Jean-Charles Fromage**, Directeur Général Délégué, administrateur depuis 2005, a exercé les mandats et fonctions suivants :

- Directeur Général Délégué de STEF-TFE Transport
- Président de SDF Iberica et Vice-président de TFE Benelux
- Administrateur de Cavalieri Fin Srl, et de Cavalieri Trasporti Spa
- Administrateur des Chais de la Transat, de Transcosatal Finances, de TFE DA Spa (Italie) et de TFE International Limited (Angleterre)
- Représentant permanent de STEF-TFE Transport au conseil de Froidcombi, et de Transports Frigorifiques SPADIS

Les fonctions et mandats des membres du Conseil d'administration, autres que MM. Lemor, Jolivet et Fromage, sont, pour les fonctions hors STEF-TFE, les suivants :

Gilles Bouthillier, administrateur,

Administrateur depuis 1997

Président Worms Management Services. Administrateur de Worms Services Maritimes, Administrateur

de Héli-Union, Senior Advisor de Financière de Courcelles (SA)

M. Henri Bouvatier, administrateur,

Administrateur depuis 1989

Associé et Administrateur d'Arjil SAS, Gérant d'Hyperion H. Administrateur et Vice-président de la société SPFA,

M. Alain Bréau, administrateur,

Administrateur depuis 2004

Président de Mory (SAS), de Financière Mory (SAS), de Flow One, de Management Team, de Mory Inter, de Mory Logidis, de Mory Logifis Nord-Picardie, de LDI Group, de Mory Team (SAS), de Sophial, et de Vanderhoeft, de France Valeur (SAS), Président du conseil d'administration de Europa SCA Express, Administrateur de Mory Tunisie. Représentant permanent de Sophial au conseil d'Est Valeurs, de Financière Mory au conseil de Virolle Tenoux Transports. Gérant de SCI du 4, rue du Hoguet (SCI)

Robert de Lambilly, administrateur,

Administrateur depuis 2007

Président Directeur Général de STIM d'Orbigny, Président Directeur Général de CMN, Administrateur de la CMP, de la SAFICIL. Membre du conseil de surveillance de Seafrance.

STIM d'Orbigny est gérant de la FIM et Président de Sata-Minfos. La CMN est Président de l'Armement Maritime Cynos.

M. Eric Giully, administrateur,

Administrateur depuis 1992

Gérant de Publicis Consultants/ France SARL, de Clai SARL, Président de l'Association French Lines, Chairman de Publicis Consultants/ Italia (Italie), de Publicis Consultants/UK Ltd (Grande Bretagne), Member of the Board de Publicis Consultants Van Sluis BV (Pays bas) et de Publicis Consultants Brussels SA (Belgique). Administrateur de Solange Stricker/Finincom.

M. Christian Guilbert, administrateur,

Administrateur depuis 1996

Gérant de la SARL I.T.S, de Saint-Germain Participations de SCI SN République, de SNC FFSG, de SNC ITS Cie, de SCI Etud Cour, de SCI SN de Gaulle, de SCI Paris Poissonniers, de EURL Lowendal Participations, Président Directeur Général de la SA Genesis Partners, Président du Conseil de Surveillance de SAS Demeter, Administrateur de CIEH et de SGF.

M. Emmanuel Hau, administrateur,

Administrateur depuis 2007. Etait antérieurement représentant permanent de la Cie Financière Saint Honoré au conseil de STEF-TFE

Président du Conseil de Surveillance d'Autogrill Restauration Services, d'IGF Industries Arbel Fauvet Rail, Administrateur de Sterling Strategic Value, de Aedian SA, Membre du Conseil de Surveillance de Marc OriAn, Censeur de Powéo Membre du Comité Stratégique de France Trésor.

M. André Nadiras, administrateur,

Administrateur depuis 2002

Membre du Conseil de Surveillance du Fonds Commun de Placement des salariés de STEF-TFE (jusqu'en décembre 2008). Représentant permanent de STEF-TFE au conseil d'Immostef. Membre du Conseil de Surveillance de la Financière de l'Ombree. Administrateur de l'Institut Supérieur d'Agriculture de la région Rhône-Alpes (ISARA). Gérant de la SCI Orion.

M. Dominique Nouvellet, administrateur,

Administrateur depuis 2003

Président Directeur Général de Sigefi SAS, Sigefi Ventures Gestion SA, Sigefi Nord Gestion SAS, Président de Sigebe SAS, de Sigefi Ventures Partners SAS, de Sigefi Partners SAS, Président du Conseil d'Administration de Sigera, Représentant Permanent de Sigefi au Conseil de Sud Partners SA, de Rhône Alpes PME Gestion, Président du Conseil de Surveillance de SES Iberica Private Equity, Président du Conseil de Sigefi Italia Private Equity Spa, Administrateur de Indépendance & Expansion, de l'ANSA, de Tuninvest Finance Group, et de Morocco Capital Invest, de la fondation Ecole Catholique des Arts et Métiers.

M. Xavier Ogier du Terrail, administrateur,

Administrateur depuis 2001

Managing Director de Montpensier Finance. Administrateur de Neville Gestion

AGF Vie, administrateur, représentée par M. Pier Riches

Administrateur depuis 1997

Administrateur de : AGF Actio France Sicav, AGF Actions Sicav, AGF Boieldieu (jusqu'au 28.11.2008), AGF Foncier Sicav, AGF Richelieu (jusqu'au 28.11.2008), AGF Valeurs Durables Sicav, AGFIMO Sicav, Assurances Médicales SA, Athena, Atria Capital Partenaires, Calypso, Camat, Cie de Gestion et de Prévoyance, Cofitem Cofimur, Gaipare Diffusion, Génération Vie, Phenix Sécurité Sicav, Sémaphore Sicav, Société Financière de la Tour Boieldieu, Sibi, Spaceco, SPPICAVALLOR OPC

Membre du Conseil de Surveillance de AGF Pierre Actif 2 SCPI, AGF Pierre Locatif (jusqu'au 16.06.2008 ; SCPI en liquidation), SCPI Distripierre 1, SCPI Domivalor, SCPI Domivalor 2, SCPI Domivalor 3, SCPI Logivalor 6, SCPI AGF Pierre Valor.

Président du Conseil de Surveillance d'AGF Pierre SCPI et d'AGF Pierre ACTIF SCPI

Monsieur Pier Riches est Président du Conseil d'administration du GIE Allianz Investment Management Paris(GIE), Vice Président du conseil de surveillance d'AGF Private Equity (SA) jusqu'au 28.05.2008, Membre du conseil de surveillance d'AGF Private Equity (SA) à compter du 23.12.2008, Membre du Conseil de Surveillance d'Oddo et Cie SCA, Administrateur d'AGF Holding, Président du conseil d'administration de la Società Agricola San Felice (société de droit italien), Représentant permanent d'AGF Holding aux conseils d'administration d'Allianz Banque (depuis le 28.11.2008) et Génération Vie (depuis le 14.04.2008), Représentant permanent d'AGF IART au conseil d'administration d'AGF Boieldieu jusqu'au 28.11.2008, Représentant permanent d'AGF SA au conseil d'administration de Sequana Capital, Directeur Général adjoint en charge des investissements des AGF, AIM SE et Allianz Alternative Asset

Atlantique Participations, administrateur, représentée par M. François de Cosnac

Administrateur depuis 1998

Administrateur d'Immostef, Président d'UEF, Président du Directoire de Gerignac SA, Membre du Conseil de Gérance de SOMERVI, Gérant de FDC Conseil Patrimoine, Membre du Conseil de surveillance d'Auris Gestion Privée.

Sur la base de l'examen de la situation des administrateurs, trois administrateurs peuvent être qualifiés d'indépendants au regard des critères émanant du rapport Bouton.

Sept mandats d'administrateurs arrivent à échéance à l'issue de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice 2008, il s'agit des mandats de Jean Charles Fromage, André Nadiras, Gilles Bouthillier, Eric Giully, Christian Guilbert, Emmanuel Hau et AGF Vie.

Il est proposé à l'assemblée de procéder à la nomination d'un administrateur représentant les salariés actionnaires, conformément aux dispositions de l'article 225-23 du code de commerce.

REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Les membres du Conseil d'administration reçoivent des jetons de présence fixés, globalement, à 60.000 euros par l'Assemblée Générale des actionnaires du 14 mai 2008. Il sera proposé à l'assemblée de maintenir l'enveloppe globale des jetons de présence à répartir à ce montant.

La rémunération du Président Directeur-Général et celle des Directeurs Généraux Délégués sont fixées par un comité ad hoc, composé de Messieurs Bouthillier, Bouvatier et Riches, administrateurs, qui se déterminent chaque année en fonction des performances globales du Groupe et d'éléments objectifs de comparaison.

Monsieur Nadiras, Directeur des achats et des ressources techniques du Groupe, est rémunéré dans le cadre de son contrat de travail.

Les rémunérations, nettes de prélèvements sociaux, versées aux mandataires sociaux sur les deux dernières années sont les suivantes :

En euros	Jetons de présence		Rémunération fixe		Rémunération variable		Avantages en nature	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
<u>Administrateurs et membre des organes de direction</u>								
Francis Lemor - Président Directeur Général	3 860	6 548	220 320	221 340	132 600	143 580	3 860	3 860
Bernard Jolivet - Vice-Président, Directeur Général Délégué	3 860	5 048	193 735	195 800	109 340	119 221	3 750	3 750
Jean-Charles Fromage - Directeur Général Délégué	3 860	21 368	160 983	167 550	86 140	100 000	5 693	3 985
<u>Administrateurs</u>								
Gilles Bouthillier	3 860	4 214						
Henri Bouvatier	2 292	4 048						
Alain Breau	1 350	714						
Xavier du Terrail	3 860	5 048						
Eric Giully	1 292	833						
Christian Guilbert	2 860	5 048						
Robert de Lambilly	2 350	6 928	77 616	79 294	98 840	115 194	-	-
Dominique Nouvellet	2 860	3 214						
André Nadiras	3 860	5 048	91 752	105 043	35 247	35 247	2 212	2 112
Emmanuel Hau	-	4 214						
AGF Vie représentée par Pier Riches	600	3 381						
Atlantique Participations représentée par François de Cosnac	3 860	5 048						

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 alinéa 3 du Code du Commerce, il est précisé que les contrats de travail de Messieurs Jolivet et Fromage contiennent des clauses particulières entrant dans le champ des engagements réglementés et conclues antérieurement.

L'un et l'autre, en cas de licenciement, bénéficient d'une indemnité égale à 18 mois de salaire, en ce compris l'indemnité conventionnelle. Ils disposent également d'une clause de non concurrence dont le montant est égal à 50% de leur rémunération brute sur trois ans. S'ajoute une clause de conscience qui leur permettrait, en cas de changement actionnarial, de bénéficier d'un licenciement et donc de la mise en œuvre des mesures précédemment décrites. Monsieur Jolivet bénéficie, par ailleurs, d'un préavis de 12 mois en cas de licenciement. Monsieur Lemor ne bénéficie d'aucune clause relevant des dispositions de cet article.

Les dispositions de ces clauses ont été approuvées par l'assemblée générale des actionnaires de la Société du 14 mai 2008 et ont été rendues publiques dans le cadre des prescriptions relatives à l'information réglementée.

Conformément à la loi, les engagements en faveur de Messieurs Jolivet et Fromage excédant les limites conventionnelles ont été soumis au respect de critères de performance qui sont la réalisation d'une croissance du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel consolidés au moins égale à 3 %.

Il sera proposé à l'assemblée générale de réitérer sur ces mêmes principes et pour les années à venir l'approbation des engagements afférents aux éléments de rémunération, indemnités et avantages à verser par la société à Messieurs Jolivet et Fromage.

INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LE CAPITAL DE LA SOCIETE-PLAN D'OPTIONS

A titre liminaire, il est précisé que l'Assemblée Générale a décidé, en date du 21 décembre 2005, de diviser par quatre la valeur nominale des actions STEF-TFE et corrélativement, de multiplier leur nombre par quatre.

L'Assemblée du 28 mai 1998 a autorisé la mise en place d'un plan d'options de souscription d'actions (Plan 1) limité à 3,75% du capital soit 124.300 actions (497.200 actions après multiplication du nombre d'actions par quatre).

- Le 15 décembre 1998, 50.000 options de souscription d'actions ont été accordées à trente bénéficiaires, cadres de direction du Groupe. Le prix d'exercice a été fixé à 39,33 euros (9,83 euros après division du nominal).
- Le 15 décembre 1999, le Conseil d'administration a accordé 49.997 options de souscription d'actions à trente-trois cadres de direction du Groupe. Le prix d'exercice a été fixé à 44,97 euros (11,24 euros après division du nominal).
- Le 13 décembre 2000, le Conseil d'administration a accordé 28.587 options de souscription d'actions (24.303 non attribuées plus 4.284 rendues disponibles par le départ de deux bénéficiaires) à trente-cinq cadres de direction du Groupe. Le prix d'exercice a été fixé à 39,03 euros (9,76 euros après division du nominal).

Aucune option ne reste à attribuer au titre du Plan 1.

L'Assemblée du 13 juin 2001 a autorisé la mise en place d'un plan d'options d'achat d'actions (Plan 2) à hauteur de 1,5% du capital social actuel, soit un maximum de 49.723 actions (197.092 actions après multiplication par quatre du nombre d'actions).

- Le 12 décembre 2001, le Conseil d'administration a accordé 36.086 options d'achat d'actions à trente-six cadres de direction du Groupe à un prix d'acquisition de 54,90 euros (13,73 euros après division du nominal).
- Le 10 décembre 2003, le Conseil d'administration a attribué 13.637 options d'achat d'actions à vingt et un cadres de direction du Groupe à un prix d'acquisition de 65,11 euros (16,28 euros après division du nominal). Compte tenu du fait que 382 options ont été accordées en 2001 à un bénéficiaire qui avait perdu le droit de les exercer, le nombre d'options d'achat d'actions pour l'ensemble de ce plan était de 49.341 au 31 décembre 2003.

Aucune option ne reste à attribuer au titre du Plan 2.

Compte tenu des options exercées au cours de l'année 2008, la situation des options encore exerçables au 1^{er} janvier 2009 est désormais la suivante :

- Plan 1 : toutes les options de souscription d'actions ont été exercées.
- Plan 2 :
 - Tranche 1 : 43.018 options d'achat d'actions au prix d'acquisition de 13,73 euros ;
 - Tranche 2 : 52.488 options d'achat d'actions au prix d'acquisition de 16,28 euros.

Le nombre d'actions correspondant à l'exercice des options d'achat d'actions du Plan 2 sera prélevé sur les actions auto-détenues par la Société.

Le tableau, ci après, résume la situation après division du nominal et adaptation des valeurs de levée:

	Plan 1 Tranche 1	Plan 1 Tranche 2	Plan 1 Tranche 3	Plan 2 Tranche 1	Plan 2 Tranche 2
Date de l'Assemblée	28/05/1998	28/05/1998	28/05/1998	13/06/2001	13/06/2001
Date du Conseil	15/12/1998	15/12/1999	13/12/2000	12/12/2001	10/12/2003
Nombre d'options attribuées	200 000	199 988	114 348	144 344	54 548
Nombre de bénéficiaires	30	33	35	36	21
- dont Comité exécutif	99 708	92 052	51 576	60 316	3 088
- dont Dirigeants mandataires sociaux	36 668	36 364	19 092	22 900	0
• Francis Lemor	12 600	12 500	6 356	7 636	0
• Bernard Jolivet	12 608	12 500	6 368	7 632	0
• Jean-Charles Fromage	11 460	11 364	6 368	7 632	0
André Nadiras	9 168	7 956	4 460	4 584	0
Robert de Lambilly	5 732	0	0	0	0
Date de début d'exercice	15/12/2003	15/12/2004	13/12/2005	12/12/2006	10/12/2008
Date de fin d'exercice	15/12/2006	15/12/2007	13/12/2008	12/12/2009	10/12/2011
Prix de souscription	9,83 €	11,24 €	9,76 €	13,73 €	16,28 €
Options levées au 31 décembre 2008	189 684	193 168	111.796	96.362	-
Options annulées	10 316	6 820	2 552	4 964	2 060
Options restantes	0	0	0	43.018	52 488

La charge liée aux options sur actions ainsi attribuées ressort à 45.000 euros dans les comptes consolidés.

CESSION D'ACTION PAR LES DIRIGEANTS ET OPTIONS EXERCEES

Conformément aux dispositions de l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier, il est précisé que M. Jolivet a exercé en avril 2008, 7.632 options d'achat d'actions de la première tranche du plan 2.

COURS DE BOURSE

Entre le 02 janvier 2008 et le 31 décembre 2008, le cours a évolué entre 27,59 € au plus bas et 52,38 € au plus haut.

Sur la même période, la moyenne des titres échangés quotidiennement s'établit à 6.018. Le cours

moyen annuel s'établit à 40,805 €, en régression de 21,06 % par rapport au cours moyen 2007.

MODIFICATIONS STATUTAIRES

La loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008 supprimant l'obligation pour les administrateurs de détenir des actions de la société, dites « actions de garantie », sauf dispositions spécifiques éventuelles des statuts, il est proposé de supprimer l'article 11 « Conseil d'administration », alinéa 2 : « Chaque administrateur doit être actionnaire, détenteur d'une action. Cette disposition n'est pas applicable au salarié actionnaire désigné administrateur en cette qualité ».

Par ailleurs, afin de répondre aux prescriptions légales selon lesquelles les modalités de désignation de l'administrateur représentant les salariés actionnaires sont fixées dans les statuts de la société, il est proposé d'insérer un nouvel alinéa 2 à l'article 11, précisant les modalités de désignation d'un candidat salarié actionnaire au poste d'administrateur.

Ces modalités se résument comme suit : le candidat est désigné par le conseil de surveillance d'un fonds commun de placement investi en actions de l'entreprise lorsque le droit de vote attaché aux actions détenues par les salariés est exercé par celui-ci ou parmi les salariés selon une consultation lorsque le droit de vote est exercé directement par ces derniers.

Le procès verbal de la décision du Conseil de surveillance et / ou de la commission électorale, est ensuite transmis au Conseil d'administration qui soumet à l'assemblée générale des actionnaires la ou les candidatures ayant obtenu le plus grand nombre de voix exprimées.

Un principe de cooptation est prévu afin de pallier toute carence dans le cas où l'administrateur désigné ne pourrait exercer son mandat jusqu'au terme fixé.

EVOLUTION DU PERIMETRE - PRISES DE PARTICIPATION ET DE CONTROLE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Création de sociétés

Au cours de l'exercice 2008, le groupe a procédé à la création :

- d'une filiale maritime : la SNC Navale STEF-TFE destinée à la construction puis l'exploitation d'un nouveau navire,
- de trois sociétés immobilières : SNC Gap Plan de Lardier, SNC Reims la Pompelle et Immostef New Torrejon (filiale de SDF Iberica)
- de sept filiales dédiées à l'activité « Produits de la mer » : Tradimar Arras, Tradimar Metz, Tradimar Nantes, Tradimar Niort, Tradimar Rennes, Tradimar Rungis et Tradimar Logistica del Mar (filiale de SDF Iberica)
- d'une filiale au sein du groupe Cavalieri : SLF Sicilia.

Restructurations internes en France et en Europe

- Transmissions universelles de patrimoine de la société Méledo Bretagne vers la société TFE Vannes et de la société Transports frigorifiques du Maine vers la société TFE Le Mans,
- Absorption des sociétés SDF Galicia et SDF Pais Vasco par SDF Iberica.

Prises de participation

- Acquisition du solde du capital du groupe de transport italien Cavalieri (passage de 90% à 100 %)
- Prise de participation de 49 %, par augmentation de capital, dans la société Stefover Tunisie par l'intermédiaire de la société Stefover.

PERSPECTIVES 2009

Le début d'année 2009 s'inscrit dans la continuité de la fin de l'exercice 2008 c'est-à-dire avec une baisse des volumes traités dans toutes les activités et dans pratiquement tous les pays. Dans un

contexte économique difficile, les différents opérateurs se livrent à une concurrence acharnée pour maintenir les parts de marché voire simplement pour survivre. Il faut donc s'attendre à un premier semestre difficile et à une activité perturbée tant que la crise économique perdurera et que les conditions d'un retour à une concurrence saine ne seront pas réunies.

Début 2009, le Groupe a acquis un immeuble adjacent à son siège social en vue d'agrandir ce dernier. Il a, par ailleurs, pris une participation majoritaire dans une société exploitant une plateforme logistique en Belgique.